

Stella-Jones^{Inc.}



®

Rapport Annuel 2009

TABLE DES MATIÈRES

1. Rétrospective financière de cinq exercices
2. Principales forces de Stella-Jones
3. Faits saillants de 2009
4. Rapport du président du conseil
6. Message du président
8. Le réseau de Stella-Jones
10. Produits : Traverses de chemin de fer
11. Produits : Poteaux destinés aux sociétés de services publics
12. Produits : Bois d'œuvre à usage industriel et bois d'œuvre à usage résidentiel
13. Rapport de gestion
34. États financiers consolidés
73. Administrateurs et dirigeants
74. Renseignements corporatifs
75. Bureaux d'exploitation

SUR LA VOIE DE LA CROISSANCE

En 2009, Stella-Jones a généré les revenus les plus élevés de son histoire et dégagé une forte rentabilité. La Société, l'un des plus importants producteurs de traverses de chemin de fer et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics en Amérique du Nord, ainsi qu'un producteur de bois d'œuvre à usage industriel et résidentiel, exploite 14 usines de traitement situées dans cinq provinces canadiennes et six états américains. Stella-Jones est bien implantée dans le marché et approvisionne plusieurs des plus importants exploitants de chemins de fer, sociétés de services publics d'électricité et sociétés de télécommunications du continent. La Société a constamment maintenu un rendement financier solide et est avantageusement positionnée pour connaître une croissance importante à long terme.

Stella-Jones a poursuivi sa stratégie d'expansion et de consolidation de l'industrie en 2009 en signant une lettre d'intention non contraignante avec Tangent Rail Corporation ("Tangent") en vue d'acquérir ses usines de traverses de chemin de fer et ses installations accessoires situées dans les états de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane, du Minnesota, de la Pennsylvanie, du Tennessee et de l'Utah. Au moment de mettre ce rapport sous presse, il est prévu que la transaction visant à acquérir les actions de la société Tangent sera complétée, et la Société est prête à entreprendre l'intégration des opérations de Tangent et à réaliser les synergies générées par l'élargissement de son réseau.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DE CINQ EXERCICES

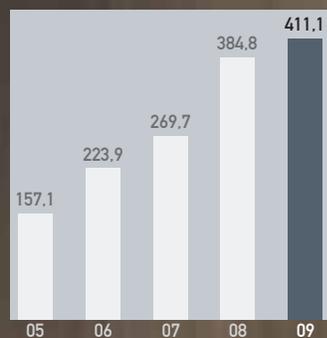
Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)

	2009	2008	2007	2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats d'exploitation					
Ventes	411 119	384 822	269 714	223 853	157 129
BAIIA ¹	59 023	58 329	49 500	38 166	22 457
Bénéfice net	30 069	28 547	25 700	20 846	11 505
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ^{1,2}	40 936	41 055	33 438	26 839	15 975
Situation financière					
Fonds de roulement	170 082	156 898	103 241	79 966	55 485
Total de l'actif	370 795	407 546	244 856	213 675	137 891
Dette à long terme ³	87 080	105 759	47 444	31 893	26 466
Avoir des actionnaires	179 978	161 112	127 757	105 822	64 808
Données par action					
Bénéfice net par action ordinaire	2,38	2,29	2,09	1,81	1,10
Bénéfice net par action ordinaire dilué	2,37	2,25	2,03	1,76	1,08
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ^{1,2}	3,24	3,29	2,71	2,33	1,53
Valeur comptable	14,19	12,82	10,35	8,60	5,96
Dividende par action	0,36	0,34	0,24	0,14	0,10
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	12 638	12 483	12 324	11 541	10 451
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	12 684	12 565	12 341	12 298	10 881
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	12 704	12 695	12 690	11 868	10 681
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	17,6 %	19,8 %	22,0 %	24,4 %	20,2 %
Ratio d'endettement à long terme ³	0,48:1	0,66:1	0,37:1	0,30:1	0,41:1
Fonds de roulement	3,01	2,31	2,56	2,11	2,23

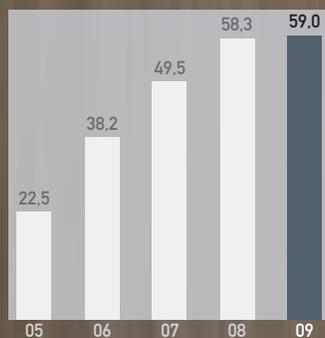
VENTES

(en millions de \$)



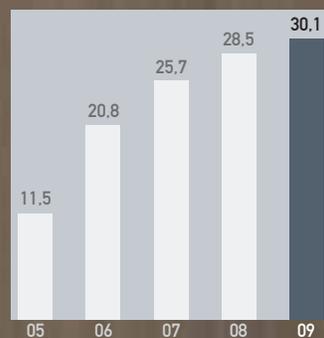
BAIIA

(en millions de \$)



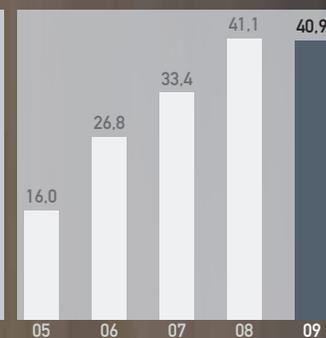
BÉNÉFICE NET

(en millions de \$)



FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ^{1,2}

(en millions de \$)



¹ Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les actionnaires désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

² Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

³ Y compris la partie exigible à court terme.

PRINCIPALES FORCES DE STELLA-JONES

- ▶ Des produits essentiels
- ▶ Un réseau continental
- ▶ Une production sur mesure
- ▶ Un important pouvoir d'achat
- ▶ Des droits d'approvisionnement assurés

SOUTIEN À
L'INFRASTRUCTURE DE BASE

L'industrie ferroviaire, les services publics de transmission d'électricité et les sociétés de télécommunications de l'Amérique du Nord fournissent la majeure partie de l'infrastructure sur laquelle repose l'économie continentale. Ces industries comptent en retour sur les traverses de chemin de fer et les poteaux pour soutenir leurs vastes réseaux de transport de biens, d'énergie et de communications. Stella-Jones est l'un des plus importants producteurs nord-américains de traverses de chemin de fer en bois traité et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, et le seul producteur qui exerce des activités à l'échelle nationale au Canada.

ASSURER
L'APPROVISIONNEMENT

Les installations de fabrication de la Société comprennent 14 usines de traitement du bois situées dans les provinces de Nouvelle-Écosse, de Québec, d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique, ainsi que dans les états de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin et de Washington. Stella-Jones exploite également des usines d'écorçage de poteaux dans l'Idaho et en Colombie-Britannique, et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux en Colombie-Britannique. Advenant que la demande pour les produits et services d'une usine vienne à dépasser sa capacité de production, les commandes des clients peuvent rapidement être prises en charge par une usine soeur. De plus, si un chemin de fer ou des lignes électriques devaient être endommagés par suite d'une catastrophe naturelle, les importants stocks de la Société et son réseau d'usines lui permettraient de produire les volumes nécessaires de traverses et de poteaux de remplacement afin de répondre aux besoins d'urgence.

OFFRIR UN SERVICE OPTIMAL

En plus de la sécurité d'approvisionnement qu'offre Stella-Jones, la production de la Société est axée sur les besoins des clients. Stella-Jones fabrique selon les spécifications des utilisateurs ultimes et offre toutes les essences de bois ainsi qu'un choix complet de produits de conservation. Puisque la productivité du réseau est un facteur catalyseur, la détermination du lieu où sera produite une commande repose toujours sur l'utilisation la plus avantageuse des stocks et des ressources à l'échelle nord-américaine.

PROFITER
D'ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Avec la taille vient le pouvoir d'achat, et avec le pouvoir d'achat vient la capacité d'améliorer les marges bénéficiaires. Stella-Jones a progressivement tiré avantage d'économies d'échelle au fur et à mesure de son expansion. La Société a également accru la productivité de ses opérations en préconisant la spécialisation des usines.

UTILISER UNE
RESSOURCE RENOUVELABLE

Stella-Jones jouit d'un avantage concurrentiel indéniable avec son accès à un important approvisionnement en bois obtenu grâce à de solides relations avec des centaines de fournisseurs de bois dans des régions stratégiques d'Amérique du Nord. De plus, une partie importante du bois qu'utilise la Société pour fabriquer des poteaux provient d'arbres coupés par le biais de ses propres droits de coupe au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs et ses propres droits de coupe lui procurent non seulement un approvisionnement garanti en matière première, mais lui permettent également d'offrir tous les types d'essences dans un marché de plus en plus sensible à la diversité des produits.

FAITS SAILLANTS DE 2009

- ▶ Forte rentabilité
- ▶ Stabilité des marchés de base
- ▶ Synergies de réseau
- ▶ Croissance par acquisition

SOLIDE RENDEMENT
FINANCIER

Stella-Jones a su résister de manière plutôt impressionnante à cette année 2009 remplie de défis économiques de toutes sortes. La Société a accru aussi bien ses ventes que son bénéfice net, a généré de robustes flux de trésorerie, a considérablement réduit sa dette et a renforcé son bilan.

VOLUMES DE
VENTE SOUTENUS

L'un des plus importants fournisseurs en Amérique du Nord de deux composantes fondamentales de l'infrastructure de transport et de transmission, Stella-Jones a accru sa part de marché et a partiellement compensé le recul du volume de vente provoqué par la baisse globale de la demande pour les traverses de chemin de fer et les poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics. Les produits accessoires de la Société, soit le bois d'œuvre traité à usage industriel et résidentiel, ont également affiché, dans l'ensemble, des niveaux de ventes soutenus durant l'exercice.

OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ

L'examen de l'efficacité des opérations en termes de coûts est demeuré une priorité. Dans le cadre de l'intégration de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation acquise en 2008, l'usine de la Société située à Stanton, au Kentucky, a été fermée et la majeure partie de sa production transférée à son usine de Spencer, en Virginie-Occidentale. Cette décision élargissait le programme d'optimisation de la capacité de la Société à l'ensemble de son réseau nord-américain d'usines, et s'inscrivait dans le cadre de son objectif visant à tirer avantage de toutes les synergies possibles découlant de l'acquisition.

POURSUITE DE L'EXPANSION CONTINENTALE

En 2009, Stella-Jones a une fois de plus poursuivi son objectif d'accroître la valeur pour les actionnaires par le biais de la croissance de ses revenus et de ses bénéfices. En continuité avec l'objectif à long terme de la Société de consolider l'industrie du traitement du bois en Amérique du Nord dans le secteur des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, Stella-Jones a signé une lettre d'intention non contraignante en vue d'acquérir les actions de la société Tangent Rail Corporation, un important maillon de la chaîne d'approvisionnement en traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. La conclusion de cette acquisition est prévue le 1^{er} avril 2010. Les installations de Tangent sont situées dans l'Alabama, l'Indiana, en Louisiane, au Minnesota, en Pennsylvanie, au Tennessee et en Utah. Ses services de cycle de vie pour l'industrie ferroviaire comprennent l'enlèvement et la disposition des traverses. En 2009, les ventes de Tangent se sont élevées à environ 178 millions de dollars US. Cette acquisition accroîtra les capacités de Stella-Jones au sein de l'industrie des traverses de chemin de fer aux États-Unis. Autre élément intéressant, cette acquisition dotera Stella-Jones d'activités de fabrication de créosote.

- Août 2009 : Stella-Jones a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action
- Mars 2010 : Stella-Jones a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action



STELLA-JONES A OBTENU DES RÉSULTATS ROBUSTES ET ENREGISTRÉ UN AUTRE EXERCICE COURONNÉ DE SUCCÈS EN 2009, CE QUI VIENT CONFIRMER UNE FOIS DE PLUS LA PERTINENCE DE NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES DONT NOUS AVONS SI SOUVENT VANTÉ LES MÉRITES

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

La plupart des sociétés, peu importe leur port d’attache dans le monde ou encore leur secteur d’activité, auront été heureuses de voir l’année 2009 prendre fin et de s’en être sorties indemnes. Non seulement Stella-Jones Inc. s’en est-elle bien tirée, mais elle a aussi obtenu de solides résultats et enregistré une belle progression, ce qui vient confirmer une fois de plus la pertinence du modèle d’affaires dont nous avons si souvent vanté les mérites, la productivité des opérations et le potentiel des créneaux de marché dans lesquels nous exerçons nos activités.

Il est évident que nous n’étions pas, ni nos clients d’ailleurs, totalement immunisés contre la récession mondiale et certaines de nos marges ont été malmenées. Notre bénéfice net a atteint 30,1 millions de dollars sur des ventes de 411,1 millions de dollars, comparativement à 28,5 millions de dollars sur des ventes de 384,8 millions de dollars en 2008, étant entendu que les résultats de 2008 ne comprenaient que neuf mois d’exploitation de notre société nouvellement acquise, The Burke-Parsons-Bowlby Corporation. Nous avons été particulièrement encouragés par le fait que nos principaux secteurs d’activités, soit les traverses de chemin de fer, les poteaux destinés aux sociétés de services publics et le bois d’œuvre traité destiné aux marchés industriel et résidentiel, aient obtenu de bons résultats.

Nous avons connu un intéressant départ en 2010, mais nous anticipons une autre année remplie de défis durant laquelle nous continuerons à réduire notre structure de coûts afin de préserver nos marges.

Nous avons annoncé le 15 décembre 2009 la signature d’une lettre d’intention non contraignante en vue d’acquérir la société Tangent Rail Corporation aux États-Unis. Au moment d’écrire ces lignes, nous sommes en bonne voie de conclure cette transaction d’ici le 1^{er} avril 2010. Cette acquisition s’avérera, j’en suis sûr, un ajout formidable à notre groupe aussi bien d’un point de vue commercial que géographique. Elle nous donnera également accès à deux secteurs d’activité importants et étroitement liés dans lesquels nous n’étions pas présents auparavant, soit la distillation de goudron de houille pour la production de créosote et le recyclage des traverses de chemin de fer usagées.

NOS SECTEURS D’ACTIVITÉS ONT
OBTENU DE BONS RÉSULTATS

UN AJOUT FORMIDABLE
À NOTRE GROUPE

Le coût total de cette acquisition proposée est d'environ 175 millions de dollars et elle sera financée au moyen d'une dette d'environ 95 millions de dollars et d'une augmentation des capitaux propres de 80 millions de dollars. De ce dernier montant, 15 millions de dollars seront fournis par Stella Jones International S.A., la coentreprise que détient la société de ma famille, James Jones & Sons Ltd, et Stella International S.A., détenue par la famille Chiarva. Ce faisant, la part de Stella Jones International des capitaux propres de Stella-Jones sera réduite d'environ 60 % à environ 52 %, ce qui aura pour effet d'augmenter le capital flottant mais aussi, fondamentalement, de démontrer la confiance des principaux actionnaires en l'avenir de Stella-Jones.

Dans mon message du président du conseil l'an dernier, j'avais mentionné le départ imminent à la retraite d'Arthur Earle, notre administrateur ayant les plus longs états de service au sein de notre conseil d'administration. Ce poste vacant a été comblé par Barrie Shineton, président et chef de la direction de Norbord Inc. Depuis sa nomination, Barrie a apporté une contribution importante à notre société en puisant dans ses connaissances accumulées au cours de sa longue carrière dans l'industrie des produits forestiers et surtout, dans son expérience acquise au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.

Je suis fier de l'apport exceptionnel de l'ensemble de nos employés durant cette année remplie de défis et je les remercie, de même que nos loyaux clients et nos actionnaires, pour leur soutien continu.



Tom A. Bruce-Jones, CBE
Président du conseil



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bien que l'exercice 2009 de Stella-Jones ait été rempli de défis, les résultats n'ont pas déçus. La Société est demeurée rentable durant une période économique fragile. Nous avons poursuivi notre expansion à l'échelle continentale et positionné la Société de manière à ce qu'elle connaisse une croissance importante une fois que l'économie se redressera.

Au cours de cette année caractérisée par une récession persistante ayant affecté plusieurs de nos clients, nous avons resserré les coûts et aligné les dépenses sur les revenus afin de préserver nos marges dans toute la mesure du possible. Nous nous sommes concentrés sur l'accroissement de la part de marché de Stella-Jones afin de compenser en partie le fléchissement de la demande.

Les traverses de chemin de fer et poteaux destinés aux sociétés de services publics produits dans les usines de Stella-Jones constituent des composantes essentielles de l'infrastructure de base. Cet avantage n'immunise pas la Société contre la récession, mais lui permet néanmoins de résister un peu mieux de sorte que par rapport à la plupart des autres entreprises de fabrication d'Amérique du Nord, Stella-Jones a obtenu de bons résultats en 2009.

2009 a marqué notre neuvième année consécutive de croissance des ventes et du bénéfice net. Les ventes se sont élevées à 411,1 millions de dollars, ce qui représente une progression de 6,8 %, tandis que le bénéfice net s'est établi à 30,1 millions de dollars, en hausse de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent. Stella-Jones a généré de vigoureux flux de trésorerie et son bilan s'est renforcé en raison d'une réduction substantielle de la dette.

SOLIDE RENDEMENT FINANCIER

Le principal facteur ayant freiné la croissance globale des ventes dans cette catégorie en 2009 a été la baisse de la demande en provenance des exploitants de chemins de fer. Nos traverses de chemin de fer subissent forcément les contrecoups de la volatilité durant des périodes économiques difficiles. La réduction des volumes de fret en Amérique du Nord au cours de l'année a forcé les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1, tout comme ceux de lignes courtes, à renoncer à certains investissements dans de nouvelles voies et dans des mises à niveau de voies existantes.

CATÉGORIE DES TRAVERSES
DE CHEMIN DE FER

Alors que la demande provenant des exploitants de chemins de fer a diminué, les pressions sur les prix se sont accentuées de façon constante. Les stocks excédentaires ont également joué un rôle dans les réductions de prix. Certains de nos concurrents avaient accéléré la cadence de production en prévision d'une année qu'ils anticipaient comme porteuse d'une forte demande. La combinaison de ces facteurs a considérablement rétréci le marché durant la dernière partie de 2009, et plus particulièrement au cours du dernier trimestre. Plusieurs exploitants de chemins de fer ont cessé de prendre livraison de traverses alors qu'ils cherchaient à réduire leurs propres stocks.

CATÉGORIE DES POTEAUX
DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS
DE SERVICES PUBLICS

Le volume de vente dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics s'est maintenu par rapport à l'exercice précédent, mais la performance a varié d'une région à l'autre. Bien que les pressions concurrentielles aient fait fléchir les prix, Stella-Jones a néanmoins généré des revenus plus élevés alors que ses ventes ont été constituées d'une proportion plus importante de poteaux de lignes de transmission dont le prix de vente est plus élevé par pied cube.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE
INDUSTRIEL ET RÉSIDENTIEL

Les secteurs du bois d'œuvre à usage industriel et résidentiel ont continué à jouer un rôle secondaire mais important dans le rendement financier global de Stella-Jones. Ensemble, ces catégories de produits ont représenté près de 20 % de nos revenus.

En décembre 2009, Stella-Jones a signé une lettre d'intention non contraignante en vue d'acquérir la société Tangent Rail Corporation. Tangent est l'un des plus importants maillons de la chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire et ses ventes en 2009 se sont élevées à environ 178 millions de dollars US. Au moment de mettre sous presse, nous sommes sur le point de conclure cette transaction, qui constituera notre plus grande acquisition à ce jour.

Cette décision stratégique s'inscrira très bien dans la progression géographique de Stella-Jones – l'étape la plus logique de notre objectif d'expansion à l'échelle continentale. Une fois complétée, cette acquisition rehaussera de façon marquée notre offre de produits et services destinés à l'industrie ferroviaire aux États-Unis, tout en élargissant notre portée géographique. Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise de cinq installations de traitement situées dans l'Alabama, l'Indiana, en Louisiane et en Pennsylvanie.

Aspect intéressant pour Stella-Jones, Tangent est autorisée à fabriquer de la créosote, un produit de conservation du bois, à ses deux distilleries de goudron de houille situées dans l'Indiana et au Tennessee. L'acquisition permettra donc de sécuriser notre base d'approvisionnement pour ce composant indispensable du processus de traitement des traverses de chemin de fer. De plus, Tangent réalise du pré-placage et du recyclage à valeur ajoutée pour ses clients du secteur ferroviaire. Ces derniers services sont pris en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord, et consistent en l'enlèvement et la disposition des traverses. Ces services compléteront avantageusement les principales compétences de Stella-Jones.

Bref, l'acquisition de Tangent, qui s'est bâtie une réputation d'excellence sur la base d'une culture d'entreprise identique à la nôtre, rehaussera encore davantage les capacités et l'envergure de notre Société. Nous croyons que cette acquisition fera de nous un fournisseur encore plus intéressant pour les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et qu'elle contribuera de manière très positive à créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

PERSPECTIVES

L'exercice 2010 ressemblera vraisemblablement à celui de 2009 à plusieurs égards. Nous ne nous attendons pas à une reprise rapide, mais nous n'anticipons pas non plus de diminution globale de la demande pour nos produits.

Après la clôture de l'exercice, les niveaux de prix et de vente ont commencé à se stabiliser dans la catégorie des traverses de chemin de fer, et nous avons observé un accroissement des activités dans certaines régions.

Compte tenu de l'incertitude persistante en regard de l'économie nord-américaine, nous continuerons à nous concentrer sur l'optimisation du réseau et le contrôle des coûts dans l'ensemble de l'organisation. De cette façon, pendant que nous attendons une reprise complète de l'économie pour laquelle nous sommes avantageusement positionnés, Stella-Jones continuera à protéger la valeur des actionnaires.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous nos employés pour leur dévouement au cours d'une année remplie de défis au sein de notre industrie, ainsi que nos clients, nos actionnaires et notre conseil d'administration pour leur soutien continu.



Brian McManus
Président et chef de la direction



Le réseau de Stella-Jones

Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations de traitement, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans toutes nos catégories de produits.

USINES DE TRAITEMENT DE BOIS

1. New Westminster (C.B.)
2. Prince George (C.B.)*
3. Carseland (Alberta)*
4. Guelph (Ontario)
5. Gatineau (Québec)*
6. Delson (Québec)
7. Sorel-Tracy (Québec)
8. Truro (Nouvelle-Écosse)
9. Arlington (Washington)*
10. Bangor (Wisconsin)
11. Fulton (Kentucky)
12. Spencer (Virginie-Occidentale)
13. Goshen (Virginie)
14. DuBois (Pennsylvanie)

* Installation comportant aussi un centre d'écorçage de poteaux

CENTRE D'ÉCORÇAGE DE POTEAUX

- A. Maple Ridge (C.B.)
- B. Revelstoke (C.B.)
- C. Juliaetta (Idaho)





Ventes par région géographique	
U.S.A.	54,3 %
CANADA	45,7 %

PRODUITS : TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

LE MODÈLE D'AFFAIRES DE STELLA-JONES EST SIMPLE, AVANTAGEUX ET DURABLE : LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ CONSISTENT À TRAITER ET À TRANSFORMER DU BOIS EN TRAVERSES DE CHEMIN DE FER, EN POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS ET EN BOIS D'ŒUVRE À USAGE INDUSTRIEL ET RÉSIDENTIEL.

- ▶ Composante de base du transport à l'échelle continentale
- ▶ Plus importante catégorie de produits de Stella-Jones

Depuis la construction des premiers chemins de fer en Amérique du Nord il y a environ 180 ans, les rubans d'acier se sont sans cesse multipliés. La demande pour les services ferroviaires ne montre aucun signe d'essoufflement, alors que les économies d'énergie et les avantages environnementaux qu'offre le transport par chemin de fer sont attrayants. Lorsque l'on examine le fonctionnement de l'économie, on réalise que les chemins de fer constituent une composante fondamentale et pratiquement indispensable. De pair avec l'expansion de l'industrie ferroviaire, le marché pour les traverses de chemin de fer s'est accru progressivement car, de toute évidence, les exploitants de lignes de chemin de fer doivent régulièrement remplacer les traverses vieillissantes des voies existantes et en installer de nouvelles pour prolonger leurs voies. Les statistiques sur le marché nord-américain des traverses de chemin de fer en disent long sur son envergure et sa fiabilité.

Près de 180 000 milles de voies ferrées serpentent la campagne et les villes du Canada et des États-Unis. Plus d'un milliard de traverses en bois retiennent les voies ensemble et forment l'assiette des rails. Chaque année, depuis vingt ans, l'industrie ferroviaire achète en moyenne plus de quinze millions de traverses.

D'un point de vue environnemental, le bois demeure le matériau de choix pour l'industrie. Le bois est une ressource renouvelable et nécessite beaucoup moins d'énergie à produire que l'acier, le plastique ou le béton. De plus, à la fin de leur vie utile, les traverses de bois s'avèrent une source propre et efficace d'énergie de biomasse.

Stella-Jones est depuis longtemps le plus important fournisseur de traverses auprès des exploitants de chemins de fer canadiens, et compte maintenant aussi parmi les plus importants fournisseurs aux États-Unis.



185,1 M \$ VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER EN 2009

45,0 % DES VENTES TOTALES EN 2009

PRODUITS : POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

LES MARCHÉS QUE DESSERT STELLA-JONES SONT ESSENTIELS À LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD; LES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ EN CONSTITUENT L'ASSISE ET SUPPORTENT L'INFRASTRUCTURE DU CONTINENT.

- Composante intégrale des réseaux de transport d'énergie et de communication
- Deuxième principale catégorie de produits de Stella-Jones

Plus de 150 millions de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics sont présentement en service d'un bout à l'autre du Canada et des États-Unis. Ils supportent les lignes de transmission de nos réseaux de communication et les lignes qui distribuent notre énergie électrique. Banals et omniprésents, ils font partie du paysage rural et urbain.

Grâce à ses usines situées dans des emplacements stratégiques, sa souplesse opérationnelle, et sa vaste couverture du marché nord-américain, Stella-Jones est bien positionnée pour saisir des occasions dans cette catégorie.

Le savoir-faire de Stella-Jones en matière de production est sans égal dans l'industrie. Seul un nombre très restreint d'autres joueurs sont en mesure d'égaliser la gamme de produits de la Société dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Grâce à ses droits de coupe et à ses relations à long terme avec des fournisseurs de bois, Stella-Jones peut fournir des poteaux faits de billots de la qualité la plus élevée, dans toutes les essences nécessaires, et de toute taille entre 25 et 140 pieds. Par l'entremise de son réseau continental d'usines, Stella-Jones a par ailleurs démontré sa capacité à répondre aux commandes imprévues et de grande envergure pour des poteaux à la suite de catastrophes naturelles. Ces facteurs ont valu à la Société d'être reconnue comme un fournisseur fiable à guichet unique dans plusieurs des marchés qu'elle dessert.

Le bois s'est imposé comme le matériau de choix pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics depuis plus d'un siècle. Les poteaux fabriqués à partir de billots sont considérablement moins dispendieux à produire que ceux faits d'acier ou de fibre de verre, en plus d'offrir beaucoup plus de souplesse puisqu'ils facilitent le travail des monteurs de lignes et peuvent être percés de nouveau une fois installés.

149,7 M \$

VENTES DE POTEAUX DESTINÉS
AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES
PUBLICS EN 2009

36,4 %

DES VENTES TOTALES
EN 2009



PRODUITS :

BOIS D'ŒUVRE À USAGE INDUSTRIEL

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

LE MODÈLE D'AFFAIRES DE STELLA-JONES REPOSE SUR DES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES ET RAFFINÉES AU FIL DE PLUSIEURS DÉCENNIES DE SORTE QUE LA SOCIÉTÉ SE CONCENTRE EXCLUSIVEMENT SUR CE QU'ELLE FAIT DE MIEUX : LA FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION.

- ▶ Fournir du bois pour les applications de construction et maritimes
- ▶ L'expertise acquise dans le traitement du bois permet d'accaparer une part de marché importante
- ▶ Desservir le marché de détail de la rénovation résidentielle au Canada
- ▶ Une catégorie complémentaire en croissance

Plusieurs projets industriels nécessitent du bois comme matériau de construction. Dans ces situations, la demande peut comprendre des essences de bois particulières et un traitement sous pression spécifique du bois d'œuvre afin qu'il puisse résister à des conditions environnementales bien précises – différentes conditions extérieures nécessiteront des produits de préservation différents. Ainsi, en raison de la grande variété d'essences qu'offre la Société et de sa gamme complète de produits de conservation, de nombreux utilisateurs de bois d'œuvre à usage industriel en sont venus à compter sur Stella-Jones. Ces utilisateurs apprécient en outre la fiabilité de l'approvisionnement et de la livraison que rend possible le réseau d'usines de la Société. On retrouve parmi les produits fabriqués dans la catégorie du bois d'œuvre à usage industriel des pieux pour fondations et des pilotis pour constructions maritimes, des poutres pour les ponts, des glissières de sécurité pour les autoroutes et des maisons en bois rond sur mesure.

En 2009, les ventes de bois d'œuvre à usage industriel de Stella-Jones ont été légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent et la catégorie a connu une amélioration appréciable de son niveau d'activité au quatrième trimestre.

Le marché de la rénovation résidentielle, caractérisé par sa demande pour les plus hautes normes de qualité en matière de bois traité sous pression, constitue un secteur complémentaire naturel pour Stella-Jones. De pair avec un important grossiste en bois d'œuvre au Canada, la Société met à contribution son expertise en production afin de commercialiser du bois traité pour les clôtures, les patios, les terrasses et diverses autres applications extérieures. Au fil des ans, cette catégorie de produits, qui n'est vendue qu'au Canada, est devenue une source de revenus stables et substantiels pour Stella-Jones. En 2009, une année au cours de laquelle des crédits d'impôts à la rénovation résidentielle étaient offerts au Canada, le rendement de la catégorie s'est maintenu en dépit des pressions récessionnistes dans l'immobilier résidentiel.



44,8 M \$ VENTES DE BOIS
D'ŒUVRE À USAGE
INDUSTRIEL EN 2009

10,9 % DES VENTES
TOTALES EN 2009

31,5 M \$ VENTES DE BOIS
D'ŒUVRE À USAGE
RÉSIDENTIEL EN 2009

7,7 % DES VENTES
TOTALES EN 2009



RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion daté du 12 mars 2010 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2008. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société.

Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et les résultats sont présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société offre également des produits de bois d'œuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures.

La Société se spécialise dans quatre principales catégories de produits : les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics et de télécommunications, les produits industriels en bois utilisés dans le secteur de la construction et des applications maritimes, et les produits de bois d'œuvre traité pour le marché résidentiel.

En date du 12 mars 2010, la Société possède et exploite quatorze usines de traitement du bois, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces dix-neuf installations sont situées dans six provinces canadiennes et sept états américains. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 690 personnes.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, et une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date. Stella-Jones exploite également des installations de production spécialisées qui permettent d'accroître la productivité et l'efficacité, ce qui contribue à maintenir une structure de coûts de fabrication concurrentielle.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ou « BAIIA »), le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

Les résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ont marqué la neuvième année consécutive de croissance ininterrompue des revenus et du bénéfice net. Les revenus ont progressé de 6,8 %, en raison principalement de l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») complétée en 2008 et des fluctuations favorables des devises. Sur une base comparable, les ventes ont reculé d'environ 7,0 %, traduisant essentiellement une baisse de la demande dans la catégorie des traverses de chemin de fer. La marge bénéficiaire brute a fléchi, tant sur une base monétaire qu'en pourcentage des ventes, en raison d'une pression à la baisse sur les prix de vente dans la plupart des marchés tout au long de l'exercice. Le bénéfice net a progressé de 5,3 % pour atteindre 30,1 millions de dollars.

La solide performance de Stella-Jones a encore une fois permis de générer de vigoureux flux de trésorerie en 2009. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, ont atteint 40,9 millions de dollars, comparativement à 41,1 millions de dollars en 2008. La Société a amélioré un bilan déjà sain, avec un ratio d'endettement à long terme de 0,48:1 et un ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation, avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, de 2,43:1.

Le 15 décembre 2009, la Société a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention non contraignante en vue d'acquérir la société Tangent Rail Corporation (« Tangent »), un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise de cinq installations situées dans l'Alabama, l'Indiana (2), en Louisiane et en Pennsylvanie. Elle produit également de la créosote, un produit de préservation du bois, dans deux distilleries situées dans l'Indiana et le Tennessee. Le 4 février 2010, soit après la clôture de l'exercice, la transaction proposée a obtenu l'approbation des autorités antitrust américaines. La transaction devrait être conclue au plus tard le 1^{er} avril 2010 et est assujettie aux conditions de clôture d'usage, y compris la signature d'une entente définitive d'achat et une vérification diligente satisfaisante.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$
Ventes	411 119	384 822	269 714
Bénéfice brut	76 669	78 398	66 788
Bénéfice net	30 069	28 547	25 700
Bénéfice net par action ordinaire	2,38	2,29	2,09
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,37	2,25	2,03
Actif total	370 795	407 546	244 856
Total de la dette à long terme*	87 080	105 759	47 444
Ratio d'endettement à long terme* sur les capitaux propres	0,48:1	0,66:1	0,37:1
Dette totale** sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	2,43	3,21	1,75
Dividende par action	0,36	0,34	0,24

* y compris la partie à court terme

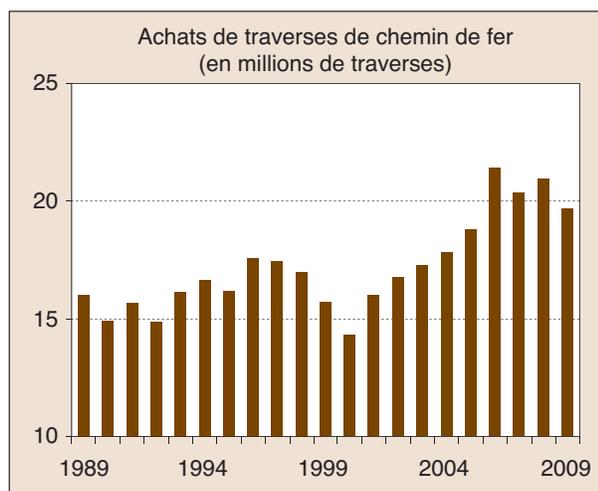
** y compris l'endettement bancaire à court terme

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux périodes terminées les 31 décembre 2009 et 2008. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

\$ CA/\$ US	2009		2008	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,2389	1,2613	0,9909	1,0265
Deuxième trimestre	1,1820	1,1630	1,0110	1,0197
Troisième trimestre	1,1118	1,0707	1,0425	1,0642
Quatrième trimestre	1,0694	1,0510	1,1686	1,2180
Exercice financier	1,1505	1,0510	1,0515	1,2180

SURVOL DE L'INDUSTRIE



Source: Railway Tie Association

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer ont reculé d'environ 6,0 % pour s'établir à 19,6 millions de traverses en 2009. Même s'ils se situent à des niveaux inférieurs à ceux de l'exercice précédent, les achats de traverses de chemin de fer demeurent élevés par rapport à la moyenne des vingt dernières années.

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité un nombre croissant d'expéditeurs à privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation soutenue du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

Selon l'*Association of American Railroads*, la faiblesse de l'économie a eu pour conséquence de réduire le nombre de chargements de wagon transportés sur les chemins de fer nord-américains d'environ 16,0 % en 2009, tandis que le volume de remorques intermodales et de conteneurs a reculé de 14,0 % par rapport aux niveaux de 2008.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

VENTES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes ont atteint 411,1 millions de dollars, en hausse de 26,3 millions de dollars, ou 6,8 %, par rapport aux ventes de 384,8 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Toutes les catégories de produits de la Société ont affiché des gains, à l'exception du bois d'œuvre à usage résidentiel dont les ventes ont légèrement fléchi. L'apport des activités d'exploitation de BPB durant une année complète en 2009, comparativement à neuf mois d'exploitation lors de l'exercice précédent, a permis de générer des ventes additionnelles d'environ 37,3 millions de dollars. Sur une base comparable, les ventes ont fléchi d'environ 7,0 %, traduisant une baisse de la demande pour les produits de base de la Société et des prix de vente moins élevés, principalement dans la seconde moitié de 2009. Les fluctuations, d'un exercice à l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, ont eu pour effet d'accroître la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 17,7 millions de dollars.

VENTES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Les ventes de traverses de chemin de fer pour l'exercice 2009 se sont chiffrées à 185,1 millions de dollars, soit une hausse de 2,2 % par rapport aux ventes de 181,2 millions de dollars réalisées en 2008. Ces résultats reflètent la contribution, pendant un exercice complet, des activités d'exploitation de BPB, qui a été contrebalancée par une baisse de la demande de l'industrie en Amérique du Nord et un fléchissement des prix de vente au cours des neuf derniers mois de l'exercice. Bien que la demande liée aux activités d'entretien normal se soit maintenue, le ralentissement économique a eu pour conséquence de réduire le nombre de projets spéciaux dans les marchés des lignes ferroviaires sur courtes distances et des entrepreneurs. Par ailleurs, les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 ont reporté à des périodes ultérieures les livraisons qu'ils reçoivent habituellement d'avance au quatrième trimestre, afin de réduire leurs niveaux de stocks de traverses. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 45,0 % des ventes totales de la Société en 2009.

POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 149,7 millions de dollars en 2009, en hausse de 8,6 % par rapport aux ventes de 137,8 millions de dollars réalisées en 2008. Cette augmentation est attribuable à un accroissement des ventes de poteaux de lignes de transmission et à une demande stable pour les poteaux de distribution. Cette progression reflète également une pénétration plus importante du marché américain et la hausse du taux utilisé pour convertir en dollars canadiens les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics libellées en dollars américains. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse des prix de vente dans la seconde moitié de 2009. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 36,4 % des ventes totales de la Société en 2009.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE INDUSTRIEL

Les ventes de bois d'œuvre à usage industriel ont progressé de 35,5 % en 2009, atteignant 44,8 millions de dollars, comparativement à 33,1 millions de dollars en 2008. Cette hausse est attribuable à la solide demande pour les produits destinés à des applications maritimes dans l'Est du Canada ainsi qu'à l'apport, durant un exercice complet, des activités d'exploitation de BPB, qui ont permis d'ajouter de nouveaux produits destinés à l'industrie du transport ferroviaire, notamment des traversées de voies industrialisées, en plus d'avoir généré des ventes additionnelles de bois pour les ponts. Cette catégorie de produits comprend également les activités de BPB dans le secteur des maisons en bois rond sur mesure. Le bois d'œuvre à usage industriel a représenté 10,9 % des ventes globales en 2009.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 31,5 millions de dollars en 2009, en baisse de 3,7 % par rapport aux ventes de 32,7 millions de dollars réalisées en 2008. Ce recul traduit une diminution des dépenses de rénovation au Canada attribuable aux conditions météorologiques défavorables durant la période de pointe estivale, une situation en partie contrebalancée par la demande engendrée par le programme de crédit d'impôt à la rénovation résidentielle au Canada. La Société ne vend pas de bois d'œuvre à usage résidentiel sur le marché américain. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 7,7 % des ventes totales de Stella-Jones en 2009.

VENTES PAR DESTINATION

En 2009, les ventes réalisées au Canada ont progressé de 4,4 % par rapport aux niveaux de 2008, et ont atteint 188,0 millions de dollars, ou 45,7 % des ventes globales de la Société. Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 223,1 millions de dollars, ou 54,3 % des ventes, ce qui représente une hausse de 9,0 % par rapport à 2008. Les ventes de produits exportés vers les États-Unis à partir d'installations canadiennes ont totalisé 13,1 millions de dollars en 2009, comparativement à 25,5 millions de dollars en 2008, alors que la Société poursuit l'optimisation de ses actifs par le biais de la spécialisation de ses usines. La hausse des ventes réalisées sur le marché américain, outre l'incidence des taux de change, est principalement attribuable à l'apport, durant une année complète, des activités d'exploitation de la société BPB, acquise en avril 2008.

La direction croit que le marché américain présente d'autres occasions de croissance, comme en témoigne l'acquisition proposée de Tangent. Cette transaction renforcerait encore davantage la position de la Société comme deuxième joueur en importance sur le marché nord-américain des traverses de chemin de fer.

MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE

Le bénéfice brut a atteint 76,7 millions de dollars, ou 18,6 % des ventes en 2009, en légère baisse par rapport à 78,4 millions de dollars, ou 20,4 % des ventes en 2008. Le recul du bénéfice brut, tant sur une base monétaire qu'en pourcentage des ventes, reflète essentiellement une pression à la baisse sur les prix de vente dans la plupart des catégories de produits en raison d'une diminution de la demande. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un accroissement de la productivité découlant de l'intégration de BPB.

Le coût des ventes en 2009 comprenait également un montant de 511 600 \$ (468 600 \$ US) pour des coûts de fermeture d'usine et de réduction des effectifs en lien avec la fermeture de l'usine de Stanton, au Kentucky le 4 septembre 2009 et une réduction des effectifs de l'usine de Spencer, en Virginie-Occidentale qui a pris effet le 13 août 2009.

DÉPENSES

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 20,4 millions de dollars en 2009, soit un niveau essentiellement stable par rapport aux frais de vente et d'administration de 20,3 millions de dollars engagés en 2008. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration ont diminué pour s'établir à 5,0 % des ventes en 2009, comparativement à 5,3 % lors de l'exercice précédent.

La Société a réalisé un gain de change de 1,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à un gain de 0,3 million de dollars l'an dernier.

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectués par ses installations canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés réalisés sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés.

Au 31 décembre 2009, la Société détenait des contrats de change à terme pour la vente éventuelle d'un total de 12,8 millions de dollars US à un taux contractuel moyen de 1,2240 \$ CA/1,00 \$ US. La perte hors caisse sur ces contrats de change à terme découlant de la variation de leur valeur au marché au 31 décembre 2009, comparativement au 30 septembre 2009, s'élevait à 0,3 million de dollars, tandis que le gain hors caisse découlant de la variation par rapport au 31 décembre 2008, s'établissait à 2,2 millions de dollars.

L'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels a totalisé 8,8 millions de dollars en 2009, soit une augmentation de 0,4 million de dollars par rapport à 2008. Cette hausse marginale reflète l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de BPB sur un exercice complet, plutôt que sur une période de neuf mois comme en 2008, qui a été en partie contrebalancé par une modification des estimations comptables qui a accru la durée de vie utile de certaines immobilisations de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps (voir la section intitulée « Modifications de conventions comptables » ci-après). Cette révision a donné lieu à un ajustement qui a réduit la dépense totale d'amortissement de 579 625 \$ au quatrième trimestre de 2009.

Pour l'exercice 2009, les frais financiers se sont élevés à 8,5 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars par rapport aux frais financiers engagés en 2008. La diminution des frais financiers est attribuable à une baisse des taux d'intérêt moyens en 2009 et au désendettement progressif du bilan par rapport à l'exercice précédent, alors que la génération de robustes flux de trésorerie a permis à la Société de rembourser des emprunts à court et à long terme.

BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS ET CHARGE D'IMPÔTS

Stella-Jones a généré un bénéfice avant impôts de 41,8 millions de dollars, ou 10,2 % des ventes, en 2009. Il s'agit d'une augmentation de 0,6 million de dollars, ou 1,4 %, par rapport au bénéfice avant impôts de 41,2 millions de dollars, ou 10,7 % des ventes, réalisé lors de l'exercice précédent.

La charge d'impôts de Stella-Jones a totalisé 11,7 millions de dollars en 2009, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 28,1 %. En 2008, la charge d'impôts s'était élevée à 12,7 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 30,8 %. La baisse du taux d'imposition effectif est attribuable à la proportion plus importante de revenus que la Société a générés aux États-Unis, où les revenus de fabrication admissibles bénéficient d'une déduction fiscale visant à encourager la fabrication nationale, ainsi qu'à des revenus de dividendes provenant d'une société apparentée déductibles au Canada. L'impôt non relié aux bénéfices ne représente qu'une faible portion du fardeau fiscal total de la Société.

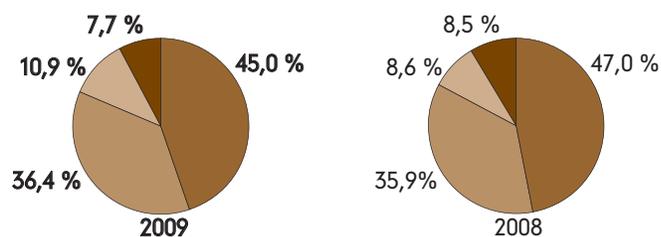
BÉNÉFICE NET

La Société a réalisé un bénéfice net de 30,1 millions de dollars pour l'exercice, ou 2,37 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 28,5 millions de dollars, ou 2,25 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2008. Il s'agit d'une hausse du bénéfice net de 1,5 million de dollars, ou 5,3 %, par rapport à l'exercice précédent.

RÉPARTITION DES VENTES PAR PRODUIT

(% des revenus)

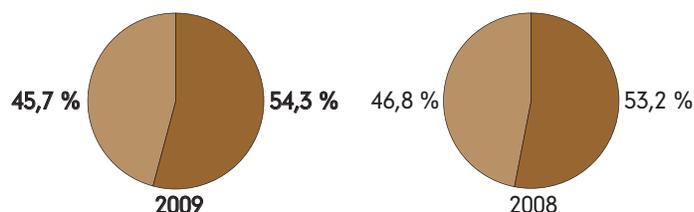
- Traverses de chemin de fer 45,0 % (47,0 % en 2008)
- Poteaux destinés aux sociétés de services publics 36,4 % (35,9 % en 2008)
- Bois à usage industriel 10,9 % (8,6 % en 2008)
- Bois à usage résidentiel 7,7 % (8,5 % en 2008)



RÉPARTITION DES VENTES PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

(% des revenus)

- États-Unis 54,3 % (53,2 % en 2008)
- Canada 45,7 % (46,8 % en 2008)



ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 15 décembre 2009, la Société a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention non contraignante en vue d'acquérir la société Tangent Rail Corporation (« Tangent »), un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire.

Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Elle exploite également deux installations de fabrication de créosote situées à Terre Haute, dans l'Indiana et à Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la cueillette et la disposition des traverses, sont prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes de Tangent devraient atteindre environ 178,0 millions de dollars US et son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devrait s'établir à environ 28,0 millions de dollars US. La valeur de la transaction, qui renforcerait la position de la Société comme deuxième fournisseur en importance de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord, est estimée à 165,0 millions de dollars US, sous réserve de rajustements après clôture. La Société prévoit financer l'acquisition au moyen d'une combinaison de capitaux propres et d'emprunts, selon les conditions courantes du marché.

La transaction a obtenu l'aval des autorités antitrust américaines le 4 février 2010, et demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris la signature d'une entente définitive d'achat et une vérification diligente satisfaisante. La lettre d'intention non contraignante signée entre Stella-Jones et Tangent le 14 décembre 2009 procure à la Société le droit exclusif de négocier et de signer une entente définitive d'achat au cours de la période précédant le 1^{er} avril 2010 (la « date d'expiration »). Les parties ont l'intention de conclure la transaction d'ici la date d'expiration.

Le 24 février 2010, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de souscription avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par RBC Marché des Capitaux, aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter 2 402 000 reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription ») émis sur le capital autorisé, sur la base d'un placement privé par prise ferme, au prix de 25,00 \$ par reçu de souscription, ce qui permettra à la Société de toucher un produit brut global de 60 050 000 \$ (le « placement privé des preneurs fermes »).

En sus du placement privé des preneurs fermes, Stella-Jones a obtenu des engagements fermes de la part de Stella Jones International S.A. (« SJ International ») et du Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds »), en vertu desquelles ces actionnaires conviennent d'acheter des reçus de souscription, selon les mêmes conditions que celles régissant le placement privé des preneurs fermes, pour un produit brut de 15 000 000 \$ et 5 000 000 \$, respectivement (le « placement privé des actionnaires »).

La date de clôture du placement privé des preneurs fermes et du placement privé des actionnaires (collectivement, les « placements privés ») est prévue pour le 15 mars 2010 ou vers cette date. La clôture des placements privés est assujettie à certaines conditions, dont l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto ainsi que de toutes les autres approbations nécessaires des autorités de réglementation.

Le produit net des placements privés sera affecté par la Société au financement partiel de sa proposition d'acquisition de Tangent.

Chaque reçu de souscription pourra être échangé, sans versement supplémentaire, contre une action ordinaire de la Société, à la suite du parachèvement de l'acquisition. Si l'acquisition n'est pas complétée au plus tard le 30 avril 2010, les reçus de souscription seront automatiquement résiliés et annulés, et le montant en capital souscrit, majoré des intérêts courus, sera remboursé aux détenteurs des reçus de souscription.

Au total, 3 202 000 actions ordinaires pourraient être émises suite à l'échange des reçus de souscription devant être vendus aux termes des placements privés, ce qui représente 25,2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation, sur une base non diluée.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois à usage industriel sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois traité à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on remarque une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés.

Après avoir enregistré une progression de ses ventes au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2009, par rapport aux périodes respectives de 2008, les conditions de marché difficiles ont entraîné une diminution de la demande dans l'industrie et une pression à la baisse sur les prix dans la plupart des marchés dans la deuxième moitié de 2009. De plus, la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, s'est raffermie par rapport à la devise américaine tout au long de 2009, réduisant ainsi progressivement le taux de conversion applicable aux revenus générés par la Société en dollars américains. Grâce à un accroissement de la productivité et la mise en œuvre de mesures de contrôle des coûts, le bénéfice d'exploitation s'est accru au cours de toutes les périodes, à l'exception du quatrième trimestre durant lequel la baisse du volume a eu un impact négatif sur l'absorption des coûts fixes.

Le tableau qui suit présente certaines informations financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2009					
Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	111 954	129 104	104 671	65 390	411 119
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	15 924	20 976	15 272	6 851	59 023
Bénéfice d'exploitation ¹	13 313	18 475	13 376	5 104	50 268
Bénéfice net	7 687	11 021	8 320	3 041	30 069
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,61	0,87	0,66	0,24	2,38
Dilué	0,61	0,87	0,65	0,24	2,37

2008

Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	66 182	123 081	111 828	83 731	384 822
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	11 199	19 402	14 249	13 479	58 329
Bénéfice d'exploitation ¹	9 616	17 599	12 127	10 622	49 964
Bénéfice net	5 323	10 047	6 850	6 327	28 547
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,43	0,81	0,55	0,50	2,29
Dilué	0,42	0,80	0,54	0,50	2,25

¹ Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers établis selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note : En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Les ventes au quatrième trimestre de 2009 se sont élevées à 65,4 millions de dollars, en baisse par rapport aux ventes de 83,7 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2008. Ce recul de 18,3 millions de dollars, ou 21,9 %, est principalement attribuable à la faiblesse de la demande dans l'industrie et à la pression à la baisse sur les prix dans la plupart des catégories de produits. L'appréciation de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport à l'exercice précédent, a eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 2,8 millions de dollars. L'incendie qui s'est déclaré à l'installation de New Westminster, en Colombie-Britannique, le 6 novembre 2009, n'a pas eu de répercussions sur les ventes. Même si les activités d'exploitation locales ont été suspendues pendant 12 jours, aucune expédition de marchandises destinées à des clients n'a été perdue en raison de l'incident, puisque la Société disposait d'un niveau de stocks suffisant et que les activités de traitement du bois ont été réalisées dans d'autres installations régionales de la Société.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 22,1 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse comparativement à 34,9 millions de dollars un an plus tôt. Ce recul reflète le fléchissement de la demande dans l'industrie découlant de la baisse du volume de traverses de chemin de fer livrées d'avance aux exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 en vue de leurs programmes d'entretien régulier pour 2010, alors que les achats ont été reportés afin de limiter les niveaux de stocks de traverses. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 31,1 millions de dollars, comparativement aux ventes de 35,4 millions de dollars réalisées au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Cette baisse de 12,2 % est attribuable à un recul de la demande pour les poteaux de distribution et à la concurrence des prix. Les ventes de bois d'œuvre à usage industriel se sont établies à 10,1 millions de dollars, soit un niveau stable par rapport aux ventes de 10,2 millions de dollars réalisées un an plus tôt, alors que la progression des ventes enregistrée dans l'Est du Canada a été contrebalancée par un recul des ventes dans l'Ouest du Canada et aux États-Unis. Enfin, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont chiffrées à 2,1 millions de dollars, contre 3,2 millions de dollars l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 10,6 millions de dollars, ou 16,2 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2009, comparativement à 18,4 millions de dollars, ou 21,9 % des ventes, lors de la période correspondante en 2008. Le recul du bénéfice brut, tant sur une base monétaire qu'en pourcentage des ventes, reflète principalement une composition des ventes moins avantageuse, une pression à la baisse sur les prix dans la plupart des marchés et une baisse du volume qui a eu un impact négatif sur l'absorption des frais fixes.

Le bénéfice net de la période s'est établi à 3,0 millions de dollars, ou 0,24 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 6,3 millions de dollars, ou 0,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, au quatrième trimestre de l'exercice 2008.

BILAN

Le fonds de roulement de la Société s'établissait à 170,1 millions de dollars au 31 décembre 2009, en hausse de 13,2 millions de dollars par rapport au solde du fonds de roulement de 156,9 millions de dollars au 31 décembre 2008. La valeur de l'actif à court terme atteignait 254,6 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2009, comparativement à 277,1 millions de dollars douze mois auparavant.

La valeur des débiteurs s'élevait à 30,2 millions de dollars au 31 décembre 2009, comparativement à 41,5 millions de dollars à pareille date en 2008. Cette diminution reflète une baisse du niveau d'activité vers la fin de l'exercice et une diminution du taux de conversion applicable aux débiteurs libellés en dollars américains.

Les stocks s'élevaient à 212,6 millions de dollars, en baisse par rapport à 223,2 millions de dollars un an plus tôt. Cette diminution est attribuable à l'impact de la dépréciation de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis et de la baisse des prix du bois par rapport à la même période un an auparavant.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 96,9 millions de dollars au 31 décembre 2009, comparativement à 108,8 millions de dollars au 31 décembre 2008. Cette diminution de 11,9 millions de dollars est principalement attribuable à l'incidence de la dépréciation de la devise locale sur les immobilisations détenues aux États-Unis et, dans une moindre mesure, à l'amortissement des immobilisations qui a surpassé les achats d'immobilisations en 2009.

Les actifs incorporels totalisaient 13,1 millions de dollars au 31 décembre 2009, comparativement à 17,1 millions de dollars un an auparavant. Les actifs incorporels comprennent les relations clients, la valeur actualisée des ententes de non-concurrence liées à BPB, de même que l'écart d'acquisition. La diminution de 4,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent reflète l'amortissement des relations clients et des ententes de non-concurrence de même que l'incidence de la dépréciation de la devise locale sur les actifs incorporels détenus aux États-Unis.

L'endettement bancaire se chiffrait à 56,1 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2009, en baisse par rapport à 81,6 millions de dollars à la clôture de 2008. Cette diminution traduit la génération de robustes flux de trésorerie. L'endettement bancaire est constitué de facilités de crédit qui comprennent un crédit d'exploitation à demande de 50,0 millions de dollars contracté auprès d'une banque à charte canadienne (inchangé par rapport à l'exercice précédent), de même qu'une marge de crédit d'exploitation de 45,0 millions de dollars US avec les banquiers américains des filiales américaines de Stella-Jones (inchangé par rapport à l'exercice précédent). Au début de l'exercice 2009, les banquiers canadiens de la Société ont amendé la structure des taux d'intérêt sans modifier le montant disponible du crédit d'exploitation et ont approuvé une augmentation du crédit disponible pour l'achat de contrats de change. La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 13,2 millions de dollars et 14,1 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2009.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, la réalisation d'éventuelles acquisitions, comme l'acquisition proposée de Tangent, nécessiterait de nouvelles sources de financement.

Au 31 décembre 2009, la dette à long terme de la Société, y compris la partie à court terme, s'élevait à 87,1 millions de dollars, en baisse par rapport à 105,8 millions de dollars au 31 décembre 2008. Cette diminution est principalement attribuable à des remboursements de capital de 9,0 millions de dollars et aux fluctuations favorables des devises vers la fin de 2009 qui ont eu pour effet de réduire le taux utilisé pour convertir en dollars canadiens la dette à long terme libellée en dollars américains.

L'avoir des actionnaires s'établissait à 180,0 millions de dollars au 31 décembre 2009, soit 18,9 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2008. Ce gain, essentiellement attribuable au solide bénéfice net généré par la Société, a été contrebalancé par le versement d'un dividende plus élevé que lors de l'exercice précédent. La valeur comptable s'élevait à 14,19 \$ par action ordinaire au 31 décembre 2009, en hausse par rapport à 12,82 \$ par action douze mois plus tôt.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (milliers de dollars)	Exercice financier terminé le	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	\$	\$
Activités d'exploitation	40 481	(3 296)
Activités de financement	(36 220)	52 335
Activités d'investissement	(4 261)	(49 039)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	—

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation de liquidités et de marges de crédit d'exploitation, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. Les marges de crédit d'exploitation de la Société sont constituées de facilités de crédit d'exploitation sur demande, renouvelables chaque année et revues par les banquiers de la Société à des intervalles qui n'excèdent pas une année. La Société ne prévoit avoir aucune difficulté à renouveler ces facilités de crédit d'exploitation sur demande.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 40,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 41,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette baisse minime reflète une réduction des dépenses hors caisse résultant de la réalisation d'un gain sur des instruments financiers dérivés, qui a plus que contrebalancé la croissance du bénéfice net.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement a nécessité des liquidités de 0,5 million de dollars, alors qu'elle avait nécessité des liquidités de 44,4 millions de dollars un an auparavant. Cette stabilité relative en 2009 reflète essentiellement une diminution des débiteurs qui a été contrebalancée par une baisse des comptes créditeurs et charges à payer. Lors de l'exercice précédent, les besoins en liquidités étaient principalement liés à l'augmentation des stocks faisant suite à l'acquisition de BPB. En conséquence, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 40,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, alors qu'elles avaient nécessité des liquidités de 3,3 millions de dollars un an auparavant.

Les activités de financement nettes de la Société ont nécessité des liquidités de 36,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ce montant découle essentiellement de la réduction de l'endettement bancaire à court terme (21,8 millions de dollars), du remboursement d'une portion de la dette à long terme (9,0 millions de dollars) et du versement des dividendes annuels (4,5 millions de dollars). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les flux de trésorerie provenant des activités de financement avaient généré des liquidités de 52,3 millions de dollars, en raison principalement de l'endettement à court et à long terme nécessaire au financement de l'acquisition de BPB en avril 2008.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 4,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2009, principalement pour l'achat d'immobilisations. Les dépenses en immobilisations ont servi essentiellement à diverses mises à niveau d'équipement et à l'expansion. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les activités d'investissement avaient nécessité des liquidités de 49,0 millions de dollars en raison de l'acquisition de BPB.

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2009 :

(en milliers de dollars)	Flux					
	Valeur comptable (\$)	monétaires contractuels (\$)	Moins de 1 an (\$)	1 à 3 ans (\$)	4 à 5 ans (\$)	Après 5 ans (\$)
Endettement bancaire	56 119	57 109	57 109	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	19 152	19 152	19 152	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ¹	85 786	111 328	9 112	17 918	23 694	60 604
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition ¹	1 584	1 584	203	192	317	872
Swaps de taux d'intérêt	1 431					
Montant à payer	—	6 274	1 859	1 766	1 371	1 278
Montant à recevoir	—	(2 712)	(1 007)	(734)	(620)	(351)
Autres obligations contractuelles	—	19 686	3 236	4 293	2 203	9 954
Ententes de non-concurrence	4 602	5 585	1 314	2 628	1 643	—
Total	168 674	218 006	90 978	26 063	28 608	72 357

¹ Les montants comprennent le capital et les intérêts

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2009, le capital-actions de la Société était constitué de 12 684 325 actions ordinaires émises et en circulation (12 564 925 au 31 décembre 2008). Au 12 mars 2010, le capital-actions de la Société était constitué de 12 688 325 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'options en circulation en vue d'acquiescer des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 197 785 (147 785 au 31 décembre 2008), dont 126 185 d'entre elles pouvaient être exercées (93 285 au 31 décembre 2008). Au 12 mars 2010, le nombre d'options en circulation était de 193 785, dont 122 185 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le 11 mars 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. Le 12 août 2009, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement, continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction des bénéfices et des besoins financiers de la Société, ainsi que des clauses restrictives contenues dans ses documents de prêt et d'autres conditions pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue finale de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 14 583 548 \$ (14 788 448 \$ en 2008) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Compte tenu de l'incertitude économique et du resserrement des conditions de crédit sur les marchés financiers, la Société continue à surveiller de près sa stratégie et sa gestion du risque. Même si ses résultats financiers demeurent positifs, le climat économique incite la direction à adopter une approche plus prudente dans l'exécution de sa stratégie d'affaires.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Même si elles ne sont pas à l'abri de la récession, les principales catégories de produits de la Société, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique. En conséquence, la position de la Société en tant qu'important fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer pourrait s'avérer particulièrement avantageuse compte tenu des intentions déclarées des gouvernements américains et canadiens d'investir dans des projets d'infrastructure. En outre, diverses initiatives visant à accorder des crédits d'impôt ont été soit édictées par la loi ou encore proposées aux États-Unis et pourraient stimuler de manière importante les projets d'infrastructure.

La conjoncture économique et les conditions des marchés financiers ont entraîné la suspension de certains projets nécessitant d'importants besoins en capital et pour lesquels certains produits de la Société pourraient être nécessaires, notamment des projets dans le secteur des énergies de remplacement, comme des parcs d'éoliennes. Au cours des dernières années, la Société a fourni des traverses de chemin de fer pour relier des usines d'éthanol au réseau ferroviaire continental et des poteaux destinés aux sociétés de services publics pour raccorder des parcs d'éoliennes au réseau de transport d'énergie électrique. En outre, des projets spéciaux dans le marché des traverses de chemin de fer, qui résultent fréquemment en une recrudescence d'activité du côté des exploitants de lignes de chemin de fer courtes et des entrepreneurs, sont suspendus jusqu'à ce que les conditions économiques et financières se rétablissent. Au 12 mars 2010, Stella-Jones n'avait été que légèrement touchée par de tels reports.

LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2009, la Société respectait toutes ses clauses restrictives et obligations contractuelles. De plus, les disponibilités totales en vertu de ses marges de crédit d'exploitation canadiennes et américaines étaient de 13,2 millions de dollars et 14,1 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2009.

La direction estime que dans l'ensemble tous ses débiteurs sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, principalement des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement. Néanmoins, la direction accorde plus d'attention au recouvrement des débiteurs et aux prolongements de crédit. Au 31 décembre 2009, 58,8 % des débiteurs étaient en souffrance depuis moins de 30 jours (58,0 % au 31 décembre 2008) et seulement 2,3 % étaient en souffrance depuis plus de 90 jours (5,7 % au 31 décembre 2008).

RISQUES ET INCERTITUDES

LOIS ET RÈGLEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société est assujettie à différentes lois et règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera à avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer sa conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les questions environnementales adoptés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais de remise en état ou d'enlèvement de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci, peut la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements sur l'environnement constitue un autre risque pour la Société. La direction est d'avis que son engagement à l'égard de l'intégrité environnementale de ses usines et de ses activités, auquel sont rattachés des investissements importants, permettra à la Société de continuer à respecter les exigences réglementaires applicables.

DISPONIBILITÉ ET COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES

La direction estime que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est renforcée par son accès à un approvisionnement en billots de grande qualité que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs. En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains des produits de préservation que la Société utilise dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. La Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel.

RISQUE DE CHANGE

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement couverts par ses achats de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains liées à des contrats.

FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT

Au 31 décembre 2009, la Société était exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme puisque seulement 14,0 % (7,0 % en 2008) de la dette à long terme de la Société est à taux variables. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

RISQUE DE CRÉDIT

La répartition géographique de la clientèle de la Société et ses procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit. Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

ENTENTES ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Pour obtenir de l'information détaillée sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, veuillez consulter la Note 19 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés du 31 décembre 2009.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclaré au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

Les postes importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile estimée des actifs, la dépréciation des actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite, les obligations juridiques, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et la provision pour les moins-values des stocks, pour le reboisement et l'environnement.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs. Au cours du quatrième trimestre, la direction a examiné et augmenté la durée de vie utile de certaines immobilisations de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1^{er} octobre 2009. Les répercussions sur la dépense d'amortissement pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2009, ont été les suivantes :

	Durées de vie utile précédentes	Durées de vie utile révisées	Réduction de la charge d'amortissement \$
Immeubles	de 20 à 40 ans	de 20 à 60 ans	81 725
Équipement de production	de 5 à 40 ans	de 5 à 60 ans	405 175
Matériel roulant	de 3 à 10 ans	de 3 à 15 ans	5 100
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans	de 10 à 60 ans	81 675
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans	de 2 à 10 ans	5 950
			579 625

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les normes comptables suivantes dont les recommandations ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir applicables aux écarts d'acquisitions après leur constatation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. La Société a déterminé que l'incidence de cette nouvelle norme comptable n'est pas importante. De plus, les informations à fournir sont présentées à la Note 9 des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers – Informations à fournir », a été modifié afin d'inclure des exigences supplémentaires relatives à la présentation et aux informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur des instruments financiers et d'améliorer la présentation et les informations à fournir au sujet du risque de liquidité afférent aux instruments financiers pour les sociétés et autres entités ayant une obligation publique de rendre des comptes après le 30 septembre 2009. L'adoption de ce chapitre modifié n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société autre que celle de fournir des informations supplémentaires à la Note 19.

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) du Conseil des Normes comptables du Canada (CNC) a publié l'abrégé du CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », qui prévoit que le risque de crédit propre à une entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris celle d'instruments dérivés. L'abrégé du CPN-173 doit s'appliquer rétrospectivement sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant le ou après le 20 janvier 2009. La Société a déterminé que l'incidence de l'abrégé du CPN-173 n'est pas importante.

INCIDENCES DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière (« IFRS ») IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société appliquera cette nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise.

Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». La Société appliquera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le CNC a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues de dresser leurs états financiers conformément aux IFRS pour les exercices devant s'ouvrir à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et de l'information à fournir.

La direction a mis sur pied une équipe de mise en œuvre des IFRS afin de développer un plan de conversion aux IFRS. En 2008, une analyse diagnostique préliminaire (phase 1) a été préparée par des consultants externes qui ont identifié les postes clés où des modifications de conventions comptables pourraient avoir des répercussions sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société en est présentement à la phase 2 de son plan de conversion, qui comprend une définition des rôles et des responsabilités, un examen des différences entre les PCGR canadiens actuels (comme les applique la Société) et les IFRS, et l'analyse des options possibles concernant l'adoption. Une fois la phase 2 complétée, la direction sera en mesure de déterminer les répercussions du changement d'ici la fin du second trimestre de 2010. La planification s'est poursuivie au quatrième trimestre de 2009 afin de déterminer avec précision et de documenter les modifications à apporter aux principes comptables et systèmes informatiques, les besoins en formation, les mécanismes de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités d'affaires de la Société.

Durant la période précédant le basculement, la Société continue de surveiller les normes qui seront publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« l'IASB »), puisque le plan de travail de l'IASB prévoit la finalisation de plusieurs projets au cours des années civiles 2010 et 2011.

Les postes clés où des modifications de conventions comptables sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont présentés ci-après. L'intention est de mettre en relief les postes que la Société considère comme les plus importants. Cependant, l'analyse des modifications se poursuit et toutes les décisions n'ont pas encore été prises lorsque différentes options sont disponibles au chapitre des conventions comptables.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IAS 16, Immobilisations corporelles, offre la possibilité d'évaluer des actifs soit selon le modèle du coût ou encore selon le modèle de la réévaluation. En vertu du modèle de la réévaluation, un élément d'immobilisation corporelle est reporté à un montant réévalué, soit la juste valeur à la date de la réévaluation.

L'examen et l'analyse des immobilisations corporelles ont été complétés. La durée de vie utile de certaines immobilisations a été révisée. Les répercussions de cet examen et analyse seront évaluées au cours du premier trimestre de 2010. La Société prévoit continuer à utiliser le modèle du coût en vertu des IFRS.

CONTRATS DE LOCATION

La Société a entrepris un examen détaillé des ententes de location importantes afin de déterminer la classification adéquate des contrats de location en vertu des IFRS.

Après avoir passé en revue les contrats de location assujettis à l'IAS 17, la Société a conclu que les contrats de location-acquisition et de location-exploitation sont classés adéquatement.

DROITS DE COUPE

Les contrats de droits de coupe font présentement l'objet d'une analyse afin de déterminer s'ils devraient être traités en vertu de l'IAS 17, Contrats de location, ou en vertu de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. Les discussions actuelles donnent à entendre que les droits de coupe devraient être comptabilisés comme actifs incorporels. Cette analyse sera complétée d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010.

Au 31 décembre 2009, les droits de coupe étaient comptabilisés comme faisant partie des immobilisations. En vertu des IFRS, la Société pourrait devoir reclasser ces actifs qui passeraient des immobilisations aux actifs incorporels au bilan.

COENTREPRISES

En vertu des PCGR canadiens, la participation de 50 % que détient la Société dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka ») est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Essentiellement, 50 % du bilan et de l'état des résultats de Kanaka sont ajoutés aux états financiers consolidés de la Société. Aux termes de l'exposé-sondage 9, qui traite de la comptabilité des coentreprises, la méthode de la consolidation proportionnelle ne sera plus permise et il est plutôt suggéré d'utiliser la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence présente les coentreprises aux états financiers comme un investissement évalué au coût de l'apport initial dans la coentreprise.

La documentation relative à la comptabilité des coentreprises est en place et aucune autre information supplémentaire ne sera requise.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En vigueur le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers — Informations à fournir » et le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation ». Ces nouveaux chapitres ont été publiés afin de mieux harmoniser les PCGR canadiens aux IFRS en intégrant plusieurs des concepts que l'on retrouve dans l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation, et l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. En vertu de l'IAS 39, la Société doit préparer une analyse afin de démontrer que les flux de trésorerie provenant de l'élément couvert et l'instrument de couverture concordent de manière efficace. Cette analyse a été préparée par un consultant externe.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En août 2009, Stella-Jones a mandaté la firme de consultants en ressources humaines Morneau Sobeco, afin d'effectuer une analyse de l'adoption de l'IAS 19, Avantages du personnel. Morneau Sobeco a soumis ses conclusions le 9 octobre 2009. En se fondant sur leur rapport, la Société a pris une décision concernant les différentes possibilités de traiter les gains et pertes en vertu de l'IAS 19 et la Société a décidé de les constater entièrement dans l'état des autres éléments du résultat étendu. Par conséquent, un gain non amorti totalisant environ 270 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 se reflétera au bilan lors de la transition.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a un régime d'options d'achat d'actions, des régimes d'achat d'actions des employés et des unités d'actions subalternes qui seront assujettis à l'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions. En vertu de cette norme, la charge relative à ces dispositions doit être constatée en se basant sur un modèle financier comme le modèle Black-Scholes. Le régime d'options d'achat d'actions est actuellement calculé en utilisant le modèle Black-Scholes et la conversion ne devrait avoir aucune incidence financière. Pour les régimes d'achat d'actions des employés et les unités d'actions subalternes, l'analyse sera complétée avant la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2010, mais aucun impact majeur n'est anticipé.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

En vertu de la Loi sur les forêts de la Colombie-Britannique et de la loi sur les forêts de l'Alberta, la Société a l'obligation de prendre en charge les coûts liés au reboisement dans le cadre de certaines licences de récolte et d'engager des frais de remise en état de certains sites.

La Société a modifié les calculs des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en 2008 et les informations fournies à l'heure actuelle satisfont adéquatement aux exigences de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCART D'ACQUISITION

En vigueur le 1^{er} juillet 2009, l'IFRS 3 devient le document de référence pour guider les sociétés dans les regroupements d'entreprises. La Société est au fait de ces nouvelles règles, qui sont semblables aux PCGR canadiens, à l'exception importante que les frais d'acquisition ne peuvent plus être reportés. Ces frais doivent être passés en charge au cours de la période où ils sont engagés. Aux termes des IFRS, ces frais ne peuvent former une composante de l'écart d'acquisition, contrairement aux PCGR canadiens.

Selon la norme IFRS 1, la Société a le choix d'appliquer rétroactivement la norme IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises ou peut décider d'appliquer la norme de façon prospective uniquement aux acquisitions effectuées après la date de transition. La Société n'a pas encore pris de décision concernant ce choix.

DÉPRÉCIATION

IAS 36, Dépréciation d'actifs, préconise une approche qui comporte une seule étape pour tester la dépréciation des actifs et l'évaluer. La valeur comptable des actifs est comparée au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des frais de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif. Selon les IFRS, la valeur actualisée des flux de trésorerie est utilisée pour tester et évaluer la dépréciation d'un actif alors qu'en vertu des PCGR canadiens, les flux de trésorerie futurs non actualisés sont utilisés pour déterminer s'il y a eu dépréciation par rapport à la valeur comptable de l'actif.

En date de décembre 2009, un prototype de test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été élaboré et aucun ajustement de dépréciation n'est nécessaire. La documentation relative aux IFRS a également été complétée.

PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

En outre, comme premier adoptant des IFRS, la Société a l'obligation d'appliquer l'IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière ». L'IFRS 1 prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives que la Société évalue présentement. Les choix les plus importants comprennent : l'imputation des écarts de conversion cumulés des établissements étrangers autonomes au solde d'ouverture des bénéfices non répartis et l'évaluation à la juste valeur à la date de passage aux IFRS comme coût présumé des immobilisations. La Société évalue actuellement l'incidence de ces exemptions et une décision sera prise d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010.

IMPACT SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Société procède à l'évaluation des exigences en matière d'information de la publication des résultats selon les IFRS. Au cours du quatrième trimestre de 2009, l'analyse diagnostique portant sur les systèmes d'information actuels a été complétée. Des changements sont apportés afin de s'assurer que la présentation d'une double comptabilité selon les PCGR canadiens et selon les IFRS sera possible en 2010, et de nouveaux rapports seront créés afin de satisfaire aux exigences des IFRS en matière d'information à fournir.

INCIDENCE SUR LES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET LES INFORMATIONS À FOURNIR

Le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières édicte des règles que les sociétés ouvertes doivent respecter au chapitre du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Conformément à ces règles, la direction compte identifier, examiner et possiblement modifier, comme elle le jugera nécessaire, certains contrôles clés susceptibles d'être affectés par des changements résultant de la conversion aux IFRS. Les contrôles clés touchés seront évalués et testés à l'aide d'une approche fondée sur le risque pour s'assurer qu'ils sont conçus adéquatement et qu'ils fonctionnent de manière efficace afin de garantir que la conversion de la Société aux IFRS n'entraînera aucune erreur importante.

INCIDENCE SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Les répercussions de la conversion aux IFRS sur les clauses restrictives de la Société font l'objet d'un examen. Il n'est pas prévu que la conversion aux IFRS ait une incidence importante sur ces exigences.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans ses différents documents est enregistrée, traitée, condensée et présentée fidèlement.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2009, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnent de manière efficace.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2009 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature importante se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En 2009, la Société a versé un montant total de 300 000 \$ (300 000 \$ en 2008) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques, ainsi que des intérêts sur prêts de 52 000 \$ (64 000 \$ en 2008) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 21 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2009.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A. et James Jones & Sons Ltd. (services de marketing et services techniques). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

PERSPECTIVES

Même si les conditions économiques mondiales montrent des signes d'amélioration, la reprise sera vraisemblablement progressive dans les principaux marchés de la Société. Cependant, la demande ne devrait pas diminuer de façon générale et le rôle clé que jouent les produits de Stella-Jones dans les infrastructures de transport et de services publics, devrait permettre à la Société de maintenir ses parts de marché et un niveau d'affaires stable.

Les produits de la Société font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique, et de nombreux programmes et mesures de relance ont été annoncés à cet effet. Des actions en ce sens pourraient stimuler la demande, puisqu'elles pourraient potentiellement impliquer, aussi bien dans le cadre de travaux d'entretien que de nouvelles installations, plusieurs des clients de la Société qui œuvrent dans les secteurs des chemins de fer et de la transmission et distribution d'électricité.

Dans le secteur des traverses de chemin de fer, les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, cherchant à réduire leurs niveaux de stocks, ont reporté les livraisons de traverses en vue de leurs programmes d'entretien régulier pour 2010. Ces livraisons reportées, qui ont eu pour effet de réduire les ventes au quatrième trimestre, sont maintenant prévues pour la première moitié de 2010. Ainsi, le fléchissement de la demande et les pressions sur les prix semblent avoir atteint le creux de la vague. Entre-temps, la demande se maintient dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, quoique l'on observe des pressions sur les prix.

Le succès de l'intégration de l'acquisition proposée de Tangent jouera également un rôle important dans la performance de la Société en 2010. Cette transaction renforcerait la position de la Société comme deuxième fournisseur en importance de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord et permettrait de réaliser des synergies appréciables. Stella-Jones entend poursuivre sa croissance interne en tentant d'accaparer une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics partout en Amérique du Nord, tout en cherchant également à développer de nouvelles occasions de marché, alors qu'elle continuera à exploiter le plein potentiel des récentes acquisitions. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

La Société continuera à se concentrer sur la génération de liquidités et à faire preuve de prudence dans l'utilisation de l'effet de levier, puisqu'un bilan solide placera Stella-Jones dans une position avantageuse pour poursuivre sa stratégie d'acquisition, tout en relevant les défis que posent les conditions de marché actuelles. La vision stratégique à long terme de la Société, axée sur l'expansion et la consolidation à l'échelle continentale, reste intacte. Stella-Jones poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, qui offrent des occasions de réaliser des synergies, et qui, surtout, peuvent ajouter de la valeur pour les actionnaires.

Le 12 mars 2010

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2009 et 2008

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers LLP, les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus
Le président et chef de la direction



George T. Labelle, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 12 mars 2010

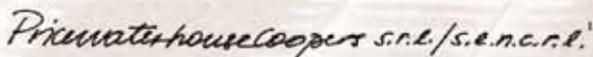
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Stella-Jones Inc.** aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal (Québec)
Le 12 mars 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis No. 9986

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte sur le plan juridique.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2009 et 2008

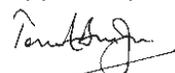
(en milliers de dollars)

	2009 \$	2008 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs (notes 6, 11 et 12)	30 160	41 501
Instruments financiers dérivés (note 19)	2 196	381
Stocks (notes 7, 11 et 12)	212 590	223 199
Frais payés d'avance	3 223	5 910
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	4 726	3 778
Impôts futurs (note 15)	1 683	2 338
	254 578	277 107
Immobilisations (notes 8, 11, 12)	96 885	108 763
Instruments financiers dérivés (note 19)	—	347
Actifs incorporels (note 9)	7 580	10 773
Écart d'acquisition (note 5)	5 494	6 367
Autres éléments d'actif (note 10)	4 878	3 343
Impôts futurs (note 15)	1 380	846
	370 795	407 546
Passif et capitaux propres		
À court terme		
Endettement bancaire (note 11)	56 119	81 560
Comptes créditeurs et charges à payer	19 152	28 694
Dépôts de clients	2 344	2 971
Instruments financiers dérivés (note 19)	31	266
Impôts futurs (note 15)	869	118
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	4 746	4 914
Partie à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13)	315	717
Partie à court terme des ententes de non-concurrence à payer (note 5)	920	969
	84 496	120 209
Dette à long terme (note 12)	82 334	100 845
Impôts futurs (note 15)	16 257	16 625
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13)	932	577
Avantages sociaux futurs (note 16)	1 716	1 541
Instruments financiers dérivés (note 19)	1 400	1 303
Ententes de non-concurrence à payer (note 5)	3 682	5 334
	190 817	246 434
Capitaux propres		
Capital-actions (note 14)	52 019	49 910
Surplus d'apport	777	1 905
Bénéfices non répartis	130 580	105 055
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 398)	4 242
	179 978	161 112
	370 795	407 546

Engagements et éventualités (note 18).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, CBE
Administrateur



Richard Bélanger, FCA
Administrateur

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars, nombre d'actions en milliers)

	2009	2008
	Nbre	Nbre
Capital-actions		
Actions en circulation au début de l'exercice	12 565	12 341
Régime d'options d'achat d'actions	4	14
Convention d'option d'achat d'actions	100	200
Régime d'achat d'actions	15	10
Actions en circulation à la fin de l'exercice	12 684	12 565
	\$	\$
Actions en circulation au début de l'exercice	49 910	46 023
Régime d'options d'achat d'actions	80	286
Convention d'option d'achat d'actions	1 692	3 384
Régime d'achat d'actions	337	217
Actions en circulation à la fin de l'exercice	52 019	49 910
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	1 905	4 045
Rémunération à base d'actions	292	741
Levée d'options d'achat d'actions	(1 420)	(2 881)
Solde à la fin de l'exercice	777	1 905
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	105 055	80 745
Bénéfice net de l'exercice	30 069	28 547
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 544)	(4 237)
Solde à la fin de l'exercice	130 580	105 055
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	4 242	(3 056)
Autres éléments du résultat étendu	(7 640)	7 298
Solde à la fin de l'exercice	(3 398)	4 242
Capitaux propres	179 978	161 112

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars, sauf les montants par action ordinaire)

	2009	2008
	\$	\$
Ventes	411 119	384 822
Dépenses (revenus)		
Coût des ventes (note 7)	334 450	306 424
Frais de vente et d'administration	20 444	20 346
Gain de change	(1 435)	(277)
Gain sur instruments financiers dérivés (note 19)	(2 196)	—
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	8 755	8 365
Dépréciation d'actifs	833	—
	360 851	334 858
Bénéfice d'exploitation	50 268	49 964
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	6 451	6 262
Autres intérêts	2 025	2 472
	8 476	8 734
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	41 792	41 230
Charge d'impôts sur les bénéfices (note 15)		
Exigibles	9 843	10 971
Futurs	1 880	1 712
	11 723	12 683
Bénéfice net de l'exercice	30 069	28 547
Bénéfice net par action ordinaire (note 14 b))	2,38	2,29
Bénéfice net dilué par action ordinaire (note 14 b))	2,37	2,25

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
Bénéfice net de l'exercice	30 069	28 547
Autres éléments du résultat étendu		
Variation nette des gains (pertes) non réalisés lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	(13 078)	15 003
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	5 845	(6 482)
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(272)	(1 142)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie reclassés aux résultats	(319)	(630)
Économie d'impôt sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés aux résultats	184	549
	(7 640)	7 298
Résultat étendu	22 429	35 845

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dollars)

	2009 \$	2008 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	30 069	28 547
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	6 872	7 052
Amortissement des actifs incorporels	1 883	1 313
Amortissement des frais financiers reportés	68	57
Variation de la juste valeur des dettes	850	773
Pertes (gains) réalisées sur la cession d'immobilisations	151	(19)
Avantages sociaux futurs	(156)	243
Rémunération à base d'actions	292	741
Pertes (gains) sur instruments financiers dérivés	(2 196)	388
Dépréciation d'actifs	833	—
Impôts futurs	1 880	1 712
Autres	390	248
	40 936	41 055
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	9 652	4 135
Stocks	(1 819)	(36 996)
Frais payés d'avance	2 335	(3 809)
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(1 558)	(2 473)
Comptes créditeurs et charges à payer	(8 777)	(7 757)
Dépôts de clients	(241)	2 473
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(47)	76
	(455)	(44 351)
	40 481	(3 296)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(21 775)	20 560
Augmentation de la dette à long terme	—	46 794
Remboursement de la dette à long terme	(9 041)	(10 838)
Ententes de non-concurrence à payer	(1 549)	(950)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	689	1 006
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 544)	(4 237)
	(36 220)	52 335
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) d'autres actifs	57	(337)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie	—	(38 220)
Achat d'immobilisations	(4 811)	(10 392)
Actifs détenus pour la vente	360	(272)
Produit provenant de la cession d'immobilisations	133	182
	(4 261)	(49 039)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		
	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice		
	—	—
Informations supplémentaires		
Intérêts versés	9 244	6 998
Impôts sur les bénéfices payés	9 977	13 759

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société offre également des produits de bois traité au marché de la consommation et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour les fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales canadiennes en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Limited, I.P.B. – W.P.I. International Inc., Stella-Jones Canada Inc. et de ses filiales américaines en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation (« SJ Corp ») et Stella-Jones U.S. Finance Corporation. Le 16 décembre 2009, The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») (voir note 5) a été fusionnée avec SJ Corp, et SJ Corp en a été la société résultante. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

UTILISATIONS D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile des actifs, la dépréciation d'actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs à la retraite, les obligations juridiques, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et la provision pour les moins-values des stocks, pour le reboisement et l'environnement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus provenant de la vente de produits et services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

Les billots sont récoltés en fonction des permis de coupe de la Société dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation de poteaux de ligne de transmission. Des billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 7 784 512 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (13 023 124 \$ en 2008).

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'argent en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois. Aux 31 décembre 2009 et 2008, la Société n'a pas de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif moins les coûts nécessaires pour réaliser la vente.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs. En 2009, la direction a revu et augmenté la durée de vie utile de certaines immobilisations afin de refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1er octobre 2009. L'incidence sur la dépense d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 a été comme suit :

	Durées de vie utile précédentes	Durées de vie utile révisées	Diminution de la dépense d'amortissement \$
Immeubles	de 20 à 40 ans	de 20 à 60 ans	81 725
Équipement de production	de 5 à 40 ans	de 5 à 60 ans	405 175
Matériel roulant	de 3 à 10 ans	de 3 à 15 ans	5 100
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans	de 10 à 60 ans	81 675
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans	de 2 à 10 ans	5 950
			579 625

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois à être coupé sur les sites identifiés.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont constatés au coût et amortis de façon linéaire sur la durée de vie utile. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile des actifs incorporels sont révisées sur une base annuelle :

Relations clients	de 3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	6 ans

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise le coût d'acquisition dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date d'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, il n'y a pas de perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que si cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité. La Société a effectué le test annuel de dépréciation sur l'écart d'acquisition pour 2009 et 2008 et a conclu qu'aucun ajustement n'était requis.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « Autres charges ».

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Avantages postérieurs à la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service ainsi que selon les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs, qui se situe entre 9 et 19 ans.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux droits à la plus-value d'actions et des unités d'actions incessibles est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

OPÉRATIONS EN DEVICES

À l'exception des transactions d'établissements étrangers autonomes, les revenus et les dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change mensuel moyen en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou toute perte de change est comptabilisé aux résultats consolidés.

Les états financiers de Stella-Jones U.S. Holding Corporation, un établissement étranger autonome, sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif, et ses revenus et dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes sur cette conversion sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité fait des opérations sur l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instruments détenus jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement dans les prêts et créances s'applique si l'actif constitue un actif financier non dérivé, qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates précises ou sur demande.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le classement dans les titres disponibles à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas partie des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction importants liés aux facilités de crédit à long terme sont capitalisés et amortis sur la durée de vie de l'instrument. Les autres coûts de transaction liés aux facilités de crédit à court terme sont enregistrés aux résultats dans la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués subséquentement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations du taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur;

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, au coût d'origine, sauf indication contraire;

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, au coût d'origine, sauf indication contraire.

TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variations des flux de trésorerie en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie aux fins comptables et ne sont pas détenus à des fins de transaction ou de spéculation.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans les états consolidés des résultats sous « Ventes » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé dans l'état consolidé des résultats sous « Gain (perte) de change » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat étendu connexes est immédiatement reclassé dans l'état consolidé des résultats à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

En date du 26 septembre 2008, la Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées comme si les options avaient été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si l'émission se fait après le début de l'exercice) et que tout produit reçu lors de leur exercice avait été utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'ICCA a publié dans son Manuel les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le chapitre 3064 du Manuel, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplace les chapitres 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir applicables aux écarts d'acquisition après leur constatation initiale et aux actifs incorporels pour les entreprises à but lucratif. La Société a déterminé que l'incidence de cette nouvelle norme comptable n'est pas importante. De plus, les informations à fournir sont présentées à la note 9.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers – informations à fournir », a été modifié afin d'inclure des exigences supplémentaires relatives à la présentation et aux informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur des instruments financiers et d'améliorer la présentation et les informations à fournir au sujet du risque de liquidité afférent aux instruments financiers pour les sociétés et autres entités ayant une obligation publique de rendre des comptes après le 30 septembre 2009. L'adoption de ce chapitre modifié n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société autre que celle de fournir des informations supplémentaires à la note 19.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié l'abrégé du CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui prévoit que le risque de crédit propre à une entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris celle d'instruments dérivés. L'abrégé du CPN-173 doit s'appliquer rétroactivement et sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant le ou après le 20 janvier 2009. La Société a déterminé que l'incidence de l'abrégé du CPN-173 n'est pas importante.

4 INCIDENCES DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

L'ICCA a publié dans son Manuel les nouvelles normes comptables suivantes, dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581 ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société appliquera cette nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise.

Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. La Société appliquera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

5 ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 1^{er} avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de BPB par l'entremise d'une fusion entre BPB et une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprenait cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, à Goshen en Virginie, à Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky.

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars US), incluant des frais liés à la transaction estimés à approximativement 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars US) et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars US). Cette somme inclut un montant de 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires existants de BPB au moyen de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US par action en espèces, un paiement additionnel de 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars US) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier terminé le 31 mars 2008, dont seront soustraits toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période et d'autres ajustements après la clôture de l'opération, ainsi qu'un montant supplémentaire escompté de 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars US) garanti par une lettre de crédit qui sera versée en paiements trimestriels égaux sur une période de six ans en vertu d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5 ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale du coût d'acquisition des éléments d'actif net à leur juste valeur en date de l'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date de transaction.

	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	41 600
Immobilisations	24 432
Valeur de rachat d'un contrat d'assurance	325
Relations clients	4 475
Ententes de non-concurrence	5 814
Écart d'acquisition non déductible	5 340
Actif d'impôts futurs	1 283
	<u>83 269</u>
Éléments de passif pris en charge	
Billets à payer à des banques	14 007
Comptes créditeurs et charges à payer	6 858
Dette à long terme	9 206
Dépôts payables aux employés, portant intérêt	2 134
Passif d'impôts futurs	7 030
	<u>39 235</u>
Contrepartie totale	<u>44 034</u>
Contrepartie	
Espèces, financées par dette	33 716
Ajustement au prix d'achat payé en espèces	3 478
Ententes de non-concurrence à payer	5 814
Encaisse	(97)
Frais liés à la transaction	1 123
Contrepartie totale	<u>44 034</u>

L'acquisition de BPB a été financée par de nouveaux emprunts totalisant approximativement 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars US), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars US) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) sur un crédit d'exploitation sur demande existant. Les détails de ces emprunts sont disponibles à la note 11 sur l'endettement bancaire et à la note 12 sur la dette à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6 DÉBITEURS

	2009 \$	2008 \$
Clients	28 530	40 069
Autres	1 630	1 432
	30 160	41 501

7 STOCKS

	2009 \$	2008 \$
Matières premières	160 351	177 440
Produits finis	52 239	45 759
	212 590	223 199

Le coût des ventes au 31 décembre 2009 inclut un coût des stocks de 295 907 000 \$ (268 997 581 \$ en 2008).

8 IMMOBILISATIONS

	2009		2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Terrains	6 498	—	6 498
Routes	2 617	853	1 764
Droits de coupe	6 505	355	6 150
Bois sur pied	4 717	1 666	3 051
Immeubles	22 497	4 712	17 785
Équipement de production	68 425	21 304	47 121
Matériel roulant	6 467	2 178	4 289
Matériel antipollution	14 742	5 559	9 183
Matériel de bureau	1 984	940	1 044
	134 452	37 567	96 885

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a décidé de fermer et de vendre son usine de Stanton (Kentucky). Par conséquent, un montant de 2 401 782 \$ a été reclassé des « Immobilisations » au poste « Actifs détenus pour la vente » (voir note 10).

	2008		2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Terrains	8 648	—	8 648
Routes	2 188	760	1 428
Droits de coupe	6 505	271	6 234
Bois sur pied	4 140	1 198	2 942
Immeubles	24 645	4 281	20 364
Équipement de production	74 653	22 376	52 277
Matériel roulant	8 569	2 693	5 876
Matériel antipollution	15 817	5 941	9 876
Matériel de bureau	2 357	1 239	1 118
	147 522	38 759	108 763

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8 IMMOBILISATIONS (suite)

Au 31 décembre, la valeur comptable nette des actifs détenus en vertu d'un contrat de location-acquisition était la suivante :

	2009 \$	2008 \$
Coût	1 986	1 551
Amortissement cumulé	143	55
Valeur comptable nette	1 843	1 496

9 ACTIFS INCORPORELS

La Société a enregistré les actifs incorporels comme faisant partie d'une acquisition antérieure. Les actifs incorporels, qui consistent en relations clients et en ententes de non-concurrence, étaient initialement enregistrés à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation aux bilans consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés, au poste sur l'amortissement.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à cinq ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés à un taux de 10,2 % aux fins de la note sur l'acquisition d'entreprises (note 5). Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs incorporels découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

Au 31 décembre 2009, la dépense d'amortissement pour les relations clients et les ententes de non-concurrence était de 789 466 \$ et de 1 093 490 \$ (550 668 \$ et 762 732 \$ en 2008), respectivement. La valeur comptable nette de ces actifs se détaille comme suit :

	2009		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Relations clients	4 603	1 259	3 344
Ententes de non concurrence	5 980	1 744	4 236
	10 583	3 003	7 580

	2008		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Relations clients	5 335	626	4 709
Ententes de non concurrence	6 930	866	6 064
	12 265	1 492	10 773

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2009 \$	2008 \$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie	300	322
Effets à recevoir	267	277
Actif au titre des prestations constituées (note 16 b))	1 416	1 086
Actifs détenus pour la vente*	2 895	1 633
Autres	—	25
	4 878	3 343

- * En 2009, la Société a décidé de fermer et de vendre son usine de Stanton (Kentucky). Les actifs détenus pour la vente comprennent un édifice à bureaux ainsi que le terrain y afférent et l'usine de Stanton. Ces actifs sont considérés comme redondants. Les actifs détenus pour la vente ont été dépréciés de 833 000 \$ (néant en 2008).

11 ENDETTEMENT BANCAIRE

	2009 \$	2008 \$
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une banque canadienne (notes 11 a) et 20)	28 786	32 302
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une banque américaine (notes 11 b) et 20)	24 969	46 166
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka (note 11 c))	2 364	3 092
	56 119	81 560

- a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximal de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2008) ayant un solde disponible de 13 242 974 \$ au 31 décembre 2009. La facilité de crédit comprend aussi une facilité de crédit à terme de 6 900 000 \$, une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité de contrats de location-acquisition de 4 759 772 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande d'un montant de 12 024 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'une valeur nominale totale de 34 000 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme (note 12 a)).

La facilité de crédit est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2009.

Le crédit d'exploitation portait intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 % ou au taux des acceptations bancaires (« AB ») majoré de frais de 1,50 % annualisés pour des avances canadiennes sur AB. Les avances en dollars américains portaient intérêt au taux de base américain de la banque majoré de 0,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. En date du 8 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt sur AB fixant le taux d'intérêt à 2,19 % et ayant une date d'échéance du 8 juin 2012. Le swap de taux d'intérêt porte sur les premiers 15 000 000 \$ de l'endettement bancaire sous cette facilité de crédit et se renouvelle tous les 30 jours. À titre de garanties, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté générale sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 151 786 982 \$ au 31 décembre 2009 sur tous les actifs à court terme canadiens et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de 54 264 077 \$ au 31 décembre 2009, prenant rang après les emprunts antérieurs approuvés par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques sur les stocks canadiens de la Société.

11 ENDETTEMENT BANCAIRE (suite)

- b) Stella-Jones U.S. Holding Corporation et SJ Corp (collectivement « les filiales américaines ») bénéficient d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximal de 45 000 000 \$ US (45 000 000 \$ US au 31 décembre 2008) ayant un solde disponible de 14 064 514 \$ US au 31 décembre 2009. La facilité de crédit est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2009. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 0,50 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. En date du 10 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt sur LIBOR fixant le taux d'intérêt à 2,57 % et ayant une date d'échéance du 10 juin 2012. Le swap de taux d'intérêt porte sur les premiers 15 000 000 \$ US de l'endettement bancaire sous cette facilité de crédit et se renouvelle tous les 30 jours.

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande américain, la banque américaine détient une sûreté de premier rang sur tous les actifs non immobiliers des filiales américaines (à l'exception de certains équipements) ayant une valeur comptable nette de 101 566 554 \$ US au 31 décembre 2009. La banque détient également une sûreté de second rang sur certains équipements ayant une valeur comptable nette de 35 336 737 \$ US au 31 décembre 2009. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne, c'est-à-dire la Société, dans l'éventualité d'un défaut des filiales américaines. La Société a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain selon laquelle la Société a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks des filiales américaines, à la valeur comptable, si les filiales américaines se trouvaient en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

- c) Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part de 50 % de Kanaka qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 %, au taux de base américain de la banque majoré de 0,25%, au taux LIBOR majoré de 1,1375 % ou au taux des AB majoré de 1,1375 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des montants arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

12 DETTE À LONG TERME (note 20)

	2009 \$	2008 \$
Emprunts à terme avec une banque canadienne (note 12 a))	2 539	3 654
Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (note 12 b))	22 098	23 768
Emprunt à terme avec une banque américaine (note 12 c))	8 693	11 572
Débeture non garantie et non convertible (note 12 d))	10 000	10 000
Débeture non garantie et non convertible (note 12 e))	—	4 000
Débeture non garantie et non convertible (note 12 f))	26 275	30 450
Billet à payer (note 12 g))	788	913
Billet à payer (note 12 h))	755	1 053
Billet subordonné (note 12 i))	6 822	8 323
Obligation (note 12 j))	4 788	5 728
Billet à payer (note 12 k))	373	508
Billet à payer (note 12 l))	356	447
Emprunts hypothécaires (note 12 m))	2 786	4 317
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 12 n))	1 294	1 609
	87 567	106 342
Frais de financement reportés	(487)	(583)
	87 080	105 759
Moins la partie à court terme de la dette à long terme	4 811	4 982
Moins la partie à court terme des frais de financement reportés	(65)	(68)
	82 334	100 845

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

- a) La Société bénéficie de trois emprunts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ contractés auprès d'une banque canadienne.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 283 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. À la suite d'une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1^{er} février 2006), et en un paiement final de 867 849 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1^{er} février 2011. À la suite d'une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toutes circonstances, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. À la suite d'une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- b) La Société a une entente de crédit à terme renouvelable sur deux ans avec une banque canadienne pour un emprunt de 11 587 500 \$ CA qui échoit le 16 février 2011 et un emprunt de 10 000 000 \$ US ainsi qu'un montant ne dépassant pas 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. L'emprunt de 10 000 000 \$ US a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. L'entente de crédit renouvelable est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2009.

Les emprunts en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,95 % ou au taux d'acceptation de la banque majoré de 2,10 %, alors que l'emprunt en dollars américains porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,95 % ou au taux LIBOR majoré de 2,10 %. Le 3 avril 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt LIBOR 30 jours fixant le taux d'intérêt sur le crédit renouvelable de 10 000 000 \$ US à 1,53 %. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières créant une charge de premier rang et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 54 264 077 \$ au 31 décembre 2009 et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 151 786 982 \$ au 31 décembre 2009. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée tous les ans d'une année supplémentaire à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit a été augmentée d'un montant équivalant aux remboursements des emprunts à terme obtenus au moyen de la facilité de crédit mentionnée à la note 12 a) jusqu'à concurrence de 27 500 000 \$ en janvier 2011.

- c) Les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. L'emprunt à terme, échéant le 1^{er} juillet 2015, est remboursable en 84 versements mensuels de capital et consécutifs de 119 048 \$ US. L'emprunt est assujetti à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ US, chacun qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 %, respectivement, pendant toute la durée de l'emprunt. L'entente de crédit renouvelable est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2009.

À titre de garantie, la banque détient une sûreté de premier rang sur certains actifs immobiliers et améliorations ainsi que certains équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 39 146 790 \$ US au 31 décembre 2009. La banque détient également une sûreté de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 85 431 636 \$ US au 31 décembre 2009.

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

- d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ à partir du 1^{er} juillet 2011 et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1^{er} juillet 2016.
- e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable à partir du 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et en un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012. Cette dette a été remboursée en deux versements de 2 000 000 \$ en novembre et en décembre 2009.
- f) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1^{er} avril 2013 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et en un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1^{er} avril 2018. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- g) SJ Corp a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., au moyen d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable de la totalité des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- h) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 52 891 \$ US jusqu'au 1^{er} octobre 2013.
- i) À la suite d'une acquisition d'entreprise en date du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et en un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
- j) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US de juillet 2012 à juillet 2019 et de 400 000 \$ US de juillet 2020 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA Municipal Swap Index*. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1^{er} décembre 2015. L'obligation est garantie essentiellement par tous les actifs de l'usine de BPB située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 840 115 \$ US au 31 décembre 2009. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 4 835 379 \$ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.
- À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit à une lettre de crédit irrévocable de 5 600 000 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'Acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.
- k) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêts de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 462 344 \$ US, en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

- l) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1^{er} janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur de 354 217 \$ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- m) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,2 % au 31 décembre 2009 (6,3 % au 31 décembre 2008) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 4 128 705 \$ (5 638 867 \$ au 31 décembre 2008), ont été portées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 2 650 669 \$ US (3 407 858 \$ US en 2008). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 82 583 \$ (95 705 \$ en 2008), intérêts compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.
- n) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Exercices	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition			Versements en capital	
	Paiements minimaux \$	Intérêts \$	Capital \$	Capital \$	en capital \$
2010	203	60	143	4 923	5 066
2011	96	55	41	6 060	6 101
2012	96	53	43	4 148	4 191
2013	236	44	192	11 789	11 981
2014	81	40	41	5 888	5 929
Par la suite	872	38	834	55 181	56 015
	1 584	290	1 294	87 989	89 283
Ajustement de la juste valeur	—	—	—	(1 716)	(1 716)
	1 584	290	1 294	86 273	87 567

- o) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 85 715 000 \$ au 31 décembre 2009 (109 660 000 \$ en 2008) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles pour la Société pour des émissions comportant des conditions et des échéances moyennes similaires.

13 OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Stella-Jones Canada Inc. dispose d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 6,6 % (4,5 % en 2008) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

13 OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)**REBOISEMENT**

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, que la Société a la responsabilité de reboiser.

	2009 \$	2008 \$
Obligations liées au reboisement au début de l'exercice	1 246	1 160
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	394	708
Dépenses	(481)	(622)
Obligations liées au reboisement à la fin de l'exercice	1 159	1 246
Moins la partie à court terme	315	669
	844	577

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 335 000 \$ à 495 000 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 692 430 \$ (507 082 \$ en 2008). S'il en est, les paiements nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seraient constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne seraient pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.

RESTAURATION DE SITES

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

	2009 \$	2008 \$
Obligations liées à la restauration de sites au début de l'exercice	48	58
Variations des estimations pour la restauration de sites	52	—
Dépenses	(12)	(10)
Obligations liées à la restauration de sites à la fin de l'exercice	88	48
Moins la partie à court terme	—	48
	88	—

TOTAL DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2009 \$	2008 \$
Obligations liées au reboisement	1 159	1 246
Obligations liées à la restauration de sites	88	48
	1 247	1 294
Moins la partie à court terme	315	717
	932	577

14 CAPITAL-ACTIONS

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries
 Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2009	2008
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	30 069 \$	28 547 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	12 638	12 483
Effet de dilution des options d'achat d'actions	66	212
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	12 704	12 695
Bénéfice net par action ordinaire	2,38 \$	2,29 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,37 \$	2,25 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

- c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (« comité ») pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, membres de la direction et personnel de la Société.

En vertu du Régime instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001 et le 3 mai 2007, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires émis et en circulation. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (« TSX ») le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est octroyée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser dix ans. Dans le cas d'un employé, les options seront incessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du Régime :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
En circulation au début de l'exercice	147 785	18,63	162 070	18,17
Levées	(4 000)	13,00	(14 285)	13,38
Octroyées	57 000	24,05	—	—
Éteintes	(3 000)	19,50	—	—
En circulation à la fin de l'exercice	197 785	20,29	147 785	18,63
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	126 185	17,49	93 285	15,97

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du Régime au 31 décembre 2009 :

Octroyées en	Options en circulation		Options pouvant être levées		
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Année d'expiration
2001	18 285	2,15	18 285	2,15	2011
2005	39 000	13,00	39 000	13,00	2015
2006	61 000	19,78	48 000	19,76	2016
2007	22 500	39,58	13 500	39,58	2017
2009	57 000	24,05	7 400	24,05	2016
	197 785		126 185		

d) Convention d'option d'achat d'actions

Le 6 mai 2003, dans le but d'aider la Société à reconnaître la contribution importante du président et chef de la direction (le « Président ») à la Société et de lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'option d'achat d'actions (la « Convention »).

La Convention stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans raison justifiée (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

En 2006, le Président a renoncé de son propre chef, inconditionnellement et irrévocablement, à son droit en vertu de la Convention d'encaisser ses options. Par conséquent, le montant de 3 480 000 \$, déduction faite des impôts futurs de 1 218 000 \$, inscrit au titre de passif à long terme, a été éliminé et un montant correspondant à cette somme a été rajouté au surplus d'apport.

Le 6 mai 2008, les options relatives à la Convention étaient entièrement acquises et, par la suite, 200 000 options ont été exercées. Le 13 mai 2009, les 100 000 options restantes ont été exercées. La totalité des dépenses pour 2009 liées à la rémunération à base d'actions en vertu de la Convention s'élevait à néant (433 936 \$ en 2008).

14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

e) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du Régime en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

Le 18 décembre 2009, 57 000 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 530 720 \$ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 4 423 \$. Aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours de l'exercice 2008. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	2,57 %	—
Taux de rendement	1,25 %	—
Durée de vie prévue	7 ans	—
Volatilité	40,21 %	—
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	9,31 \$	—

En 2009, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 292 413 \$ (307 264 \$ en 2008).

f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 200 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2009, 10 952 actions ordinaires (7 517 en 2008) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 18,37 \$ l'action (22,30 \$ en 2008).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2009, 4 448 actions ordinaires (2 035 en 2008) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 20,00 \$ l'action (24,20 \$ en 2008).

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 157 830 actions (142 430 en 2008).

g) Les 13 novembre 2007 et le 22 décembre 2008, la Société a octroyé des droits à la plus-value des actions à la haute direction à un prix de base équivalant au cours du TSX à la clôture du jour de la Bourse le 13 novembre 2007 et le 22 décembre 2008, respectivement. Les détails se présentent comme suit :

Date de l'octroi	13 novembre 2007	22 décembre 2008
Nombre de droits octroyés	300 000	15 000
Prix de base	39,74 \$	15,60 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le 18 décembre 2009, considérant un plan incitatif à long terme mis en place par la Société pour certains membres clés de la direction, qui comprend l'octroi d'options d'achat d'actions et des unités d'actions incessibles (les « UAI »), les membres de la haute direction ont consenti à l'annulation, dans leur totalité, des droits de la plus-value des actions émis le 13 novembre 2007.

Le 26 décembre 2009, les droits à la plus-value des actions émis le 22 décembre 2008 ont été exécutés dans leurs totalité et la Société a enregistré une dépense de 165 555 \$.

- h) Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un plan incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur la Bourse du TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le Président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération. Des UAI supplémentaires seront émises annuellement à la date d'anniversaire de l'octroi initial à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %. Le nombre d'UAI supplémentaires émises à la date d'anniversaire sera calculé de la même façon que l'octroi initial.

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière payable en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur la Bourse du TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le bénéfice avant impôts pour les exercices terminés les 31 décembre a été calculé comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Canada	33 122	27 917
US	8 670	13 313
	41 792	41 230

La charge d'impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2009 \$	2008 \$
Exigibles		
Canada	8 128	7 412
États-Unis	1 715	3 559
Total de la charge d'impôts exigibles	9 843	10 971
Futurs		
Canada	1 400	909
États-Unis	480	803
Total de la charge d'impôts futurs	1 880	1 712
	11 723	12 683

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2009	2008
Taux d'imposition prévus par la loi	31,07 %	31,62 %
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	\$ 12 985	\$ 13 037
Charge (économie) d'impôts provenant de		
Ajustements d'impôts futurs en raison de l'entrée en vigueur du taux	(293)	(162)
Crédit de fabrication et de transformation	(181)	(242)
Effets de la différence des taux d'imposition	401	695
Dividendes déductibles provenant d'une société apparentée	(690)	(545)
Rémunération à base d'actions	95	234
Fraction non déductible de la perte de change	—	70
Avantage imposable non enregistré sur perte de change	—	61
Autre	(594)	(465)
	11 723	12 683
Taux d'imposition effectifs	28,05 %	30,76 %

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs provenant de		
Charges à payer	1 458	2 255
Avantages sociaux futurs	878	414
Instruments financiers dérivés et autres	727	515
	3 063	3 184
Passifs d'impôts futurs provenant de		
Immobilisations	(15 922)	(16 260)
Instruments financiers dérivés	(869)	(226)
Autres actifs	(335)	(257)
	(17 126)	(16 743)

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés horaires et à trois régimes de retraite à prestations déterminées pour des employés salariés et certains employés non syndiqués horaires. Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société contribue pour une valeur équivalente à une fois et demie la contribution des employés, jusqu'à un maximum de 4 %. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été constatée comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	207	256
Régime de retraite à prestations déterminées	102	136
Contributions aux régimes interentreprises	294	322
Contributions aux régimes agréés de retraite collectifs	1 157	1 145

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. Pour ce régime de retraite à prestations déterminées, la Société constate son passif au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} janvier 2009 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} janvier 2012. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2009 \$	2008 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	1 652	1 974
Coût des services rendus	90	118
Intérêts débiteurs	116	109
Prestations versées	(32)	(30)
Perte actuarielle (gain actuariel)	880	(519)
Solde à la fin de l'exercice	2 706	1 652
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	—	—
Cotisations de l'employeur	32	30
Prestations versées	(32)	(30)
Juste valeur à la fin de l'exercice	—	—
Passif net à la fin de l'exercice	2 706	1 652
Perte actuarielle nette non amortie	(978)	(98)
Coût des services passés non amorti	(12)	(13)
Passif au titre des prestations constituées	1 716	1 541

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2009 %	2008 %
Obligation au titre des prestations constituées et coût des prestations au 31 décembre		
Taux d'actualisation	5,85	6,75
Taux d'augmentation de la rémunération	2,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	544	426
Incidence sur le coût des prestations	48	37

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2009 \$	2008 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	90	118
Intérêts débiteurs	116	109
Perte actuarielle (gain actuariel)	880	(519)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	1,086	(292)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle (le gain actuariel)	(880)	547
Amortissement des coûts au titre des services passés	1	1
Coût constaté au titre des prestations déterminées	207	256

- b) Stella-Jones Canada Inc. établit les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de l'un des régimes de retraite a été effectuée le 31 décembre 2007 aux fins de capitalisation et sera mise à jour le 31 décembre 2010. La date de l'évaluation actuarielle des deux autres régimes de retraite est le 31 décembre 2008 et ceux-ci seront mis à jour au 31 décembre 2011.

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc., autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2009 \$	2008 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	7 332	10 686
Coût des services rendus	249	406
Intérêts débiteurs	537	558
Prestations versées	(606)	(505)
Perte actuarielle (gain actuariel)	968	(3 813)
Solde à la fin de l'exercice	8 480	7 332
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	9 079	10 933
Rendement réel de l'actif des régimes	1 251	(1 803)
Cotisations de l'employeur	443	455
Prestations versées	(606)	(506)
Juste valeur à la fin de l'exercice	10 167	9 079
Situation de capitalisation des régimes – Surplus	1 687	1 747
Gain net actuariel non amorti	271	661
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans les autres éléments d'actif (note 10)	1 416	1 086

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les montants ci-dessus ont été inclus dans les montants suivants du passif au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2009 \$	2008 \$
Passif au titre des prestations constituées	1 802	1 577
Juste valeur de l'actif des régimes	1 578	1 415
Situation de capitalisation des régimes – Déficit	(224)	(162)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2009 %	2008 %
Titres de participation	58	55
Titres de créance	39	40
Titres à court terme et trésorerie	3	5
	100	100

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2009 %	2008 %
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	6,50	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	4,00
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre		
Taux d'actualisation	7,50	5,25
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,50	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc. constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2009 \$	2008 \$
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	238	392
Intérêts débiteurs	537	558
Rendement réel de l'actif des régimes	(1 251)	1 803
Perte actuarielle (gain actuariel)	968	(3 813)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	492	(1 060)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	576	(2 621)
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle réelle (le gain actuariel réel)	(966)	3 817
Coût constaté au titre des prestations déterminées	102	136

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

17 PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de 50 % de la Société, tel qu'il est indiqué ci-dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2009 \$	2008 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs	285	121
Autres débiteurs	238	200
Stocks	1 010	1 942
Frais payés d'avance	9	20
	1 542	2 283
Immobilisations	816	842
Autres actifs	73	67
Total de l'actif	2 431	3 192
Passif		
À court terme		
Endettement bancaire	2 364	3 092
Comptes créditeurs et charges à payer	67	100
Total du passif	2 431	3 192
Résultats		
Ventes	6 139	5 011
Coût des ventes	6 139	5 011
Bénéfice net	—	—
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation	793	(101)
Activités de financement	(728)	355
Activités d'investissement	(65)	(254)
	—	—

18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.
- La Société a émis des garanties de 14 583 548 \$ (14 788 448 \$ en 2008), autres que celles présentées dans ses états financiers, en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- c) Les paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2010	3 236
2011	2 499
2012	1 794
2013	1 402
2014	801
Par la suite	9 954

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements des exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 692 430 \$ (507 082 \$ en 2008). S'il en est, les paiements nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seraient constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne seraient pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS

VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée au marché en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

	2009 \$	2008 \$
En souffrance – de 0 à 30 jours	17 073	23 374
En souffrance – de 31 à 60 jours	8 903	10 204
En souffrance – de 61 à 90 jours	2 392	4 457
En souffrance – plus de 90 jours	658	2 278
Total comptes clients	29 026	40 313
Provision pour créances douteuses	(496)	(244)
	28 530	40 069

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants ne soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement. Au 31 décembre, la provision pour créances douteuses se détaille comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Solde au début de l'exercice	244	229
Dotation à la provision	396	458
Radiation de comptes irrécouvrables	(88)	(480)
Ajustement lié au taux de change	(56)	37
Solde à la fin de l'exercice	496	244

En 2009, la Société avait un client qui représentait 20 % des ventes (19 % en 2008). Au 31 décembre 2009, le solde des comptes débiteurs pour ce client était de 1 720 898 \$ (6 103 420 \$ en 2008).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue. La note 11 fournit les détails concernant les crédits d'exploitation de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revus périodiquement par les banquiers de la Société, à des intervalles qui n'excèdent pas une année. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre 2009 :

	Soldes aux livres \$	Remboursement contractuel \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Endettement bancaire	56 119	57 109	57 109	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	19 152	19 152	19 152	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ^{a)}	85 786	111 328	9 112	17 918	23 694	60 604
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition ^{a)}	1 584	1 584	203	192	317	872
Instruments financiers dérivés	1 431	—	—	—	—	—
Montant à payer	—	6 274	1 859	1 766	1 371	1 278
Montant à recevoir	—	(2 712)	(1 007)	(734)	(620)	(351)
Ententes de non-concurrence	4 602	5 585	1 314	2 628	1 643	—
	168 674	198 320	87 742	21 770	26 405	62 403

^{a)} Capital et intérêt compris.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas naturellement protégés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE CHANGE (SUITE)

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre :

	Contrats de change à terme	2009			
		Montant nominal	Taux de change moyen	Équivalent nominal	Juste valeur
		\$ US		\$ CA	\$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	12 800	1,2240	15 667	2 196

	Contrats de change à terme	2008			
		Montant nominal	Taux de change moyen	Équivalent nominal	Juste valeur
		\$ US		\$ CA	\$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2538	12 538	381
Actif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2433	12 433	347
Passif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	4 600	1,1563	5 319	(266)
Passif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	2 800	1,1550	3 234	(144)
		27 400	1,2235	33 524	318

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux contrats de change à terme. Ces contrats étant désignés comme couverture de flux de trésorerie, la variation de leur juste valeur a été enregistrée au cumul des autres éléments du résultat étendu et sera constatée aux résultats sur la durée des contrats de change à terme désignés, soit entre mars 2009 et décembre 2010.

Les contrats ont diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2010 et la juste valeur a été ajustée au marché au 31 décembre 2009 en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur mentionnée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est comme suit :

- Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait approximativement diminué le gain net sur les contrats de change présenté aux résultats de 219 621 \$ au 31 décembre 2009 (31 878 \$ en 2008). Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE CHANGE (SUITE)

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2009 \$	2008 \$
Perte (gain) sur le bénéfice net et le résultat étendu	(281)	53

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et passifs financiers libellés en devises américaines se trouvant au bilan des entités canadiennes :

	2009 \$	2008 \$
Actif		
Débiteurs	1 430	2 037
Contrats de change à terme	2 196	728
	3 626	2 765
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	811	2 884
Contrats de change à terme	—	410
	811	3 294

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars US a été exclue de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat étendu, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au 31 décembre 2009, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 86 % (93 % en 2008) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande, tel qu'il est décrit à la note 11. Le financement de ces emprunts est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux de base américain ou au taux LIBOR. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêts de 161 321 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (247 166 \$ en 2008).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT (SUITE)

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre :

Montant nominal	Taux fixe payé	Échéance	2009 Équivalent nominal
\$	%		\$ CA
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700
10 000 \$ US	1,53	Avril 2011	10 510
15 000 \$ US	2,57	Juin 2012	15 765
15 000 \$ CA	2,19	Juin 2012	15 000
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	5 255
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	5 255
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	1 051
5 600 \$ US	2,99	Décembre 2015	5 886

Montant nominal	Taux fixe payé	Échéance	2008 Équivalent nominal
\$	%		\$ CA
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	6 090
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	6 090
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	1 218

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en obtenant d'une institution financière les valeurs au marché au 31 décembre 2009. Ce type d'évaluation est de niveau 2, selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur mentionnée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, et est défini dans la section sur les risques de change.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2009 représente une perte de 1 430 952 \$ (une perte de 1 159 153 \$ en 2008), montant duquel 30 618 \$ et 1 400 334 \$ sont respectivement présentés au passif à court terme et à long terme à titre d'instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2009 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 143 095 \$ (115 915 \$ en 2008). Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

20 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

20 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres qui comprennent le capital-actions.

	2009 \$	2008 \$
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	87 080	105 759
Capitaux propres	179 978	161 112
Total du capital	267 058	266 871
Ratio d'endettement à long terme	0,48 :1	0,66 :1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30 :1 à 0,75 :1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme étant la dette à long terme, incluant la portion à court terme divisée par les capitaux propres.

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives touchant, entre autres, le ratio du fonds de roulement, le ratio de la dette sur la valeur corporelle nette, le ratio de couverture des frais fixes minimaux et un seuil plancher pour le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Ces ratios font l'objet d'un contrôle mensuel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité de vérification et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

21 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu les opérations suivantes entre apparentés :

	2009 \$	2008 \$
Société mère		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	200	200
Intérêts sur les billets à payer	52	64
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	100	100

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre, les bilans consolidés incluent les montants suivants conclus avec des apparentés :

	2009 \$	2008 \$
Comptes créditeurs à la société mère	68	79
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	25	25

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009 et 2008

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et dans les États américains de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin et de Washington. Également, la Société exploite un centre de distribution dans la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Canada	187 993	180 052
États-Unis	223 126	204 770
	411 119	384 822

Les ventes par produit étaient comme suit au 31 décembre :

	2009 \$	2008 \$
Traverses de chemin de fer	185 112	181 176
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	149 664	137 836
Bois à usage industriel	44 801	33 062
Bois à usage résidentiel	31 542	32 748
	411 119	384 822

Les immobilisations sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Canada	54 079	55 124
États-Unis	42 806	53 639
	96 885	108 763

Les actifs incorporels, d'une valeur comptable nette de 7 580 075 \$ (10 773 515 \$ en 2008), et l'écart d'acquisition, d'une valeur de 5 494 436 \$ (6 367 481 \$ en 2008), sont attribués aux activités américaines de la Société.

23 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 24 février 2010, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par RBC Marché des Capitaux, aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter 2 402 000 reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription ») émis sur le capital autorisé, sur la base d'un placement privé par prise ferme, au prix de 25,00 \$ par reçu de souscription, ce qui permettra à la Société de toucher un produit brut global de 60 050 000 \$ (le « placement privé des preneurs fermes »).

En sus du placement privé des preneurs fermes, la Société a obtenu des engagements fermes de la part de Stella Jones International S.A. (« SJ International ») et du Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds »), en vertu desquels ces actionnaires conviennent d'acheter des reçus de souscription, selon les mêmes conditions que celles régissant le placement privé des preneurs fermes, pour un produit brut de 15 000 000 \$ et de 5 000 000 \$, respectivement (le « placement privé des actionnaires »).

23 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (suite)

La date de clôture du placement privé des preneurs fermes et du placement privé des actionnaires (collectivement, les « placements privés ») est prévue pour le 15 mars 2010 ou vers cette date. La clôture des placements privés est assujettie à certaines conditions, dont l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto ainsi que de toutes les autres approbations nécessaires des autorités de réglementation.

Le produit net des placements privés sera affecté par la Société au financement partiel de sa proposition d'acquisition de Tangent Rail Corporation (« Tangent ») (« l'acquisition »), pour laquelle la Société a signé une lettre d'intention non contraignante le 14 décembre 2009.

Chaque reçu de souscription pourra être échangé, sans versement supplémentaire, contre une action ordinaire de la Société, à la suite du parachèvement de l'acquisition. Si l'acquisition n'est pas complétée au plus tard le 30 avril 2010, les reçus de souscription seront automatiquement résiliés et annulés, et le montant en capital souscrit, majoré des intérêts courus, sera remboursé aux détenteurs des reçus de souscription.

Au total, 3 202 000 actions ordinaires pourraient être émises à la suite de l'échange des reçus de souscription devant être vendus aux termes des placements privés, ce qui représente 25,2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation, sur une base non diluée.

Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Elle exploite également deux sites de production de créosote situés à Terre Haute, dans l'Indiana et à Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la cueillette et la disposition des traverses, sont prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord.

La valeur de cette transaction est estimée à 165 millions de dollars US, sous réserve de rajustements après clôture. La Société prévoit financer l'acquisition au moyen d'une combinaison de capitaux propres et d'emprunts, selon les conditions courantes du marché.

La transaction a obtenu l'aval des autorités antitrust américaines le 4 février 2010 et demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris la signature d'une entente définitive d'achat et une vérification diligente satisfaisante. La lettre d'intention non contraignante signée entre la Société et Tangent le 14 décembre 2009 procure à la Société le droit exclusif de négocier et de signer une entente définitive d'achat au cours de la période se terminant le 1^{er} avril 2010 (la « date d'expiration »). Les parties ont l'intention de conclure la transaction d'ici la date d'expiration.

24 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 2008 ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice de 2009.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Bélanger, FCA ⁽¹⁾

Président,
Groupe Toryvel inc.
(Société de portefeuille)
Québec (Québec)
Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, CBE ⁽³⁾

Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(Société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CMA ^{(1) (2)}

Vice-président du conseil et
administrateur, Kruger Inc.
(Fabricant de papier, papier mouchoir,
produits du bois, énergie
(hydroélectrique/éolienne) et produits
de vin et spiritueux)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva ⁽²⁾

Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Vice-président,
Sirti S.p.A.
(Société de conception, d'entretien et
d'installation de systèmes
de télécommunications,
de transmission et d'électricité)
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Brian McManus

Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Saint-Laurent (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette ^{(1) (2) (3) (4)}

Présidente,
Pageau Goyette et associés limitée
(Société de services de gestion)
Présidente du conseil, Sorinco inc.
(Usine de recyclage de produits
pharmaceutiques et cosmétiques)
Présidente,
Corporation Montrésor
(Société de portefeuille)
Montréal (Québec)
Administratrice depuis juillet 1993

Daniel Picotte ⁽³⁾

Associé,
Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l. (cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

John Barrie Shingleton ⁽¹⁾

Président et chef de la direction,
Norbord Inc.
Toronto (Ontario)
(Producteur de panneaux dérivés du bois)
Administrateur depuis mai 2009

Mary Webster ⁽³⁾

Administratrice de Sociétés
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité de rémunération

(3) Membre du comité
de l'environnement

(4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires du 4 mai 2010.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et chef de la direction

George T. Labelle, CA

Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente,
conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Gordon Murray

Vice-président,
Environnement et technologie
et directeur général, Région atlantique

Martin Poirier

Vice-président et directeur général
Région centrale

Rémi Godin, CGA

Vice-président et contrôleur corporatif

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS (SUITE)

FILIALES

Rick Thompson
Vice-président et directeur général,
Guelph Utility Pole Company Ltd

Ian Jones
Vice-président et directeur général,
Stella-Jones Canada Inc.

Douglas J. Fox
Premier vice-président,
Ingénierie et exploitation,
Stella-Jones Corporation

Glen Ritchie
Vice-président, Fibres
Stella-Jones Canada Inc.

W.G. Downey, Jr.
Vice-président,
Activités d'exploitation américaines

Eric Vachon, CA
Vice-président, finances,
Activités d'exploitation américaines

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 4 mai 2010
10 h 00
Fairmont Le Reine Elizabeth
Salon Marquette
900, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto
Symbole boursier : SJ
Premier appel public à l'épargne : 1994
Actionnaire majoritaire : Stella Jones
International S.A. (59,8%)
Haut/Bas (du 1^{er} janvier au
31 décembre 2009) : 26,49 \$ / 12,50 \$
Cours de l'action en date du
12 mars 2010 : 26,20 \$
Nombre d'actions ordinaires
en circulation au 31 décembre 2009 :
12,68 millions

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage
de verser un dividende sur une
base semestrielle, en fonction du
rendement financier de l'entreprise
et des besoins de trésorerie.
Le 11 mars 2010, le conseil
d'administration a déclaré un
dividende semestriel de 0,18 \$
par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs
Computershare inc.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Foley & Lardner LLP

BUREAUX D'EXPLOITATION

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
Téléphone : (514) 934-8666
Télécopieur : (514) 934-5327
Courriel :
montreal@stella-jones.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
Téléphone : (604) 521-4385
Télécopieur : (604) 526-8597
Courriel :
n.west@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
Téléphone : (250) 561-1161
Télécopieur : (250) 561-0903
Courriel :
p.george@stella-jones.com

Service des Fibres et terrains boisés

Stella-Jones Canada Inc.
4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
Téléphone : (250) 832-1180
Télécopieur : (250) 832-7933
Courriel :
salmonarm@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux

Stella-Jones Canada Inc.
West Trans Canada Hwy.
P.O. Box 2178
Revelstoke
(Colombie-Britannique)
V0E 2S0
Téléphone : (250) 837-5061
Télécopieur : (250) 837-6533

Centre d'écorçage de poteaux

23562 River Rd.S.
S.11, M.2, C.5
Maple Ridge
(Colombie-Britannique)
V2W 1B7
Téléphone : (604) 463-8195
Télécopieur : (604) 463-4612

ALBERTA

Usine

Stella-Jones Canada Inc.
39 miles SE of Calgary
Hwy. 24
P.O. Box 99
Carseland (Alberta)
T0J 0M0
Téléphone : (403) 934-4600
Télécopieur : (403) 934-5880
Courriel :
carseland@stella-jones.com

ONTARIO

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole
Company Ltd.
7818 Wellington Road 22
P.O. Box 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
Téléphone : (519) 822-3901
Télécopieur : (519) 822-5411
Courriel :
info@guelphpole.com

Centre de distribution

555 Station Street
Belleville (Ontario)
K8N 5A2
Téléphone : (613) 966-2637
Télécopieur : (613) 966-4521
Courriel :
info@guelphpole.com

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
Téléphone : (450) 632-2011
Téléphone : 1 (800) 387-5027
Télécopieur : (450) 632-3211
Courriel :
delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
Téléphone : (819) 986-8998
Télécopieur : (819) 986-9875
Courriel :
mlauzon@stella-jones.com

Usine

2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
Téléphone : (450) 742-5977
Télécopieur : (450) 742-8832
Courriel :
jgandreau@stella-jones.com

TERRE-NEUVE

Centre de distribution et bureau de ventes

I.P.B. – W.P.I. International Inc.
faisant affaires sous
le nom de Newfoundland
Hardwoods
2 Hardwoods Road
Clareville (Terre-Neuve)
A5A 1H2
Téléphone : (709) 466-7941
Télécopieur : (709) 466-2170
Courriel :
rtilley@stella-jones.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
Téléphone : (902) 893-9456
Télécopieur : (902) 893-3874
Courriel :
truro@stella-jones.com

ÉTATS-UNIS

Siège social - États-Unis

Stella-Jones Corporation
Corporation
167 Seneca Drive
Ripley, WV 25271
États-Unis
Téléphone : (304) 372-2211
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

Stella-Jones Corporation
W1038 County Road U.
Suite 101
Bangor (Wisconsin) 54614
États-Unis
Téléphone : (608) 486-2700
Télécopieur : (608) 486-4538
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

Stella-Jones Corporation
6520 - 188th NE.
P.O. Box 305
Arlington
(Washington) 98223
États-Unis
Téléphone : (360) 435-2146
Télécopieur : (360) 435-3035
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux

Stella-Jones Corporation
1076 Main
P.O. Box 500
Juliaetta (Idaho) 83535
États-Unis
Téléphone : (208) 276-7016
Télécopieur : (208) 276-7017
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Corporation
Corporation
3424 Parkersburg Road
Reedy, WV 25270
États-Unis
Téléphone : (304) 927-1250
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Corporation
Corporation
9223 Maury River Road
Goshen, VA 24439
États-Unis
Téléphone : (540) 997-9251
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Corporation
Corporation
392 Larkeytown Road
Dubois, PA 15801
États-Unis
Téléphone : (814) 371-7331
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Corporation
Corporation
3855 Highway 51
Fulton, KY 42041
États-Unis
Téléphone : (270) 472-5557
Courriel :
sjcorp@stella-jones.com



www.stella-jones.com

